

# La Vie Canadienne

QUEBEC  
18 juillet 1918

REVUE HEBDOMADAIRE

TOME I  
No 2

RELIGION—POLITIQUE—SCIENCES—ARTS



# LA VIE CANADIENNE

LA VIE CANADIENNE est publiée à Québec et imprimée aux ateliers de la Cie de l'Événement,  
30, rue de la Fabrique ; nom de l'éditeur : J.-E. Barnard.

## SOMMAIRE

En passant.....	Divers	Les filles pauvres (nouvelle).....	Jean Lander
Ne nous suicidons pas !.....	P. Ledroit	Les faits de la semaine.....	Joinville
Les sourires de la Joconde.....	A. Vély	Une étape dans le conflit.....	X.
La semaine liturgique.....	l'abbé J.-A D'Amours	Une semaine de guerre.....	A. Gobeil
L'orient s'agite.....	M. M. M.	Echos et commentaires.....	Le Liseur
Remarquable étude.....	J.-A. Lander	Tribune de nos lecteurs.....	La direction
"Le Petit" (conte).....	Jean Ste-Foy	Pour les navires torpillés.....	M. M. M.
Lui, là-bas ! (dessin).....	A. R.		

## Le Bureau du Régistrare

N'EST PLUS

**Au Chateau Frontenac**

**AVIS**

**Le Bureau du Régistrare  
EST MAINTENANT OUVERT**

**Au 1er étage de**

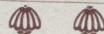
**L'IMMEUBLE DE L'AUDITORIUM**

**NON  
RUSTABLE  
D & A  
CORSET**

Ce n'est plus un secret pour personne que les dames les mieux habillées ont pris l'habitude de se corseter avec le "D & A" et, c'est grâce à ce plus parfait des corsets qu'elles sont devenues élégantes même dans leurs toilettes les plus simples.

Demandez-le à votre corsetière.

L'air fait beaucoup la chanson,  
Le corset fait beaucoup la femme.



# La Vie Canadienne

REVUE HEBDOMADAIRE

TOME I

QUEBEC, 18 JUILLET 1918

No 2



## EN PASSANT



### Cet imbroglio et comment en sortir

LE parlement du Canada, l'an dernier, a voté une loi autorisant le gouvernement à lever 100,000 conscrits pour l'armée d'outre-mer; cette loi n'a pas fonctionné au gré des autorités, et on l'a trouvée inefficace; cet hiver, s'autorisant d'une autre loi (the War Measures Act, septembre 1914), le gouvernement a modifié par ordre-en-conseil la loi du service militaire, et rappelé à la caserne les sujets de 21, 22 et 23 ans qui avaient été exemptés du service par les tribunaux. Depuis le nombre des conscrits, qui n'était que de 38,000 en avril à monté à plus de 82,000.

Il est bon de rappeler que ce fameux ordre-en-conseil a été critiqué en Chambre, lors de la dernière session, mais que le parlement, à une très forte majorité, a soutenu la politique du ministère. A remarquer, cependant, que cette ratification ne change point la nature de l'ordre-en-conseil, qui est resté ce qu'il était, et non pas une loi. Il est né de cette distinction un conflit sérieux, qui crée une menace plus grave pour la discipline civile et militaire. En effet, comme chacun le sait, des procédures ont été instituées devant les tribunaux du pays attaquant la constitutionnalité de l'ordre-en-conseil auquel le gouvernement a eu recours pour rendre efficace la loi du service militaire, et les tribunaux, jusqu'ici, donnent raison aux juristes qui refusent de reconnaître l'autorité légale des nouvelles ordonnances du gouvernement.

Le point soulevé dans ce débat, si nous avons bien compris, c'est de savoir si le gouvernement a le droit d'amender une loi de guerre, par un ordre-en-conseil passé en vertu d'une autre loi de guerre. Les adversaires de la cause du ministère prétendent que l'Acte des Mesures de Guerre n'autorise le cabinet à légiférer que quant aux matières sur lesquelles le parlement ne s'est pas prononcé explicitement; et ils lui contestent ce droit en toutes matières, comme la conscription, qui ont été l'objet d'une étude, d'un débat, et d'une législation de la Chambre des Communes et du Sénat. Autrement dit, on reconnaît au cabinet le droit de légiférer, en l'absence des parlementaires, sur les cas nouveaux qui peuvent surgir au cours

des événements, mais on lui refuse le pouvoir de modifier une loi de guerre votée par le parlement.

*Sub judice lis est.* La Cour Suprême du Canada est appelée d'urgence à se prononcer sur le point débattu. Mais l'on se demande si le jugement que ce tribunal devra rendre va mettre fin au conflit. Pour notre part, nous ne le croyons pas. En effet, qui pourra forcer la partie perdante à s'en tenir à la décision de juges au-dessus desquels d'autres juges, ceux du Conseil Privé, ont prépondérance en juridiction? Et dès lors, les délais qui vont suivre ne seront-ils pas préjudiciables aux besoins de la situation, et à l'autorité disciplinaire dans l'armée? Enfin, n'est-il pas aussi à redouter que des ennuis ne soient causés aux commandants des bataillons de conscrits, par des juges qui ne sont pas obligés de tenir compte de la position particulière de ces officiers?

C'est l'opinion d'un grand nombre de juristes et de politiciens avertis que, dans une telle occurrence, le gouvernement ferait mieux de convoquer immédiatement les Chambres, afin de trancher la difficulté par une petite loi amendant la loi du service militaire dans le sens des ordonnances du cabinet. Cela prendra moins de temps que d'attendre les décisions de la Cour Suprême et du Conseil Privé, et, croyons-nous, donnera mieux satisfaction.

M. M. M.

### Révélation a noter et questions à poser

QUAND le russe Pehuda, espèce d'anarchiste, opérant en Canada pour le compte et le profit de nos ennemis, fut arrêté à Windsor, Ont. au commencement du présent mois, on découvrit, — ce que quelques-uns savaient déjà un peu, — qu'une société révolutionnaires d'ouvriers russes existait au Canada depuis 1911. Des témoignages firent voir que Pehuda avait distribué des publications anarchistes dans les villes de l'Ontario et de la province de Québec, et plusieurs lettres datées de Montréal démontrèrent qu'une révolution était préparée pour 1918.

D'après les écrits saisis sur Pehuda, on découvrit que des sections de cette société anarchiste exis-

taient à London, Hamilton, Brantford, Ste-Catherine Montréal et Québec. Une femme de Montréal était parmi les plus rageuses prosélytes du mouvement, et l'on saisit aussi des communications du bureau principal des I. W. W. à Montréal.

Perehuda avait été prié de recueillir des fonds pour venir en aide aux émeutiers de Québec, dont on espérait qu'ils renverseraient le pouvoir des autorités établies.

Naturellement, ces renseignements auront besoin d'être soigneusement contrôlés avant d'être versés au dossier de l'histoire, mais ils constituent tout de même un avertissement sérieux pour nous. Et ils doivent aussi nous inspirer de sérieuses réflexions.

C'est déjà trop pour nous, pour notre honneur et pour la sécurité de notre avenir, que des anarchistes aient pu espérer trouver et aient de fait trouvé des complices parmi nous. Qui a rendu possibles ces espérances des éléments de désordre? De quel côté sont, chez nous, ceux qui ont enflammé les passions révolutionnaires? De quel côté sont ceux qui les ont combattues dans leurs théories, dans leur propagande, dans leurs tentatives criminelles? Il sert de peu de répudier celles-ci, quand on favorise celles-là; puisque les dernières découlent fatalement des premières. Qui a semé le vent?

Qui s'est efforcé de conjurer la diffusion des idées et des passions révolutionnaires dans notre peuple?

Qui a vu et proclamé que ces idées et ces passions sont ennemies non seulement des autorités civiles, mais aussi des autorités religieuses; sont ennemies de notre vie nationale, de notre vie politique, de notre vie catholique?

J. A. L.

### Que fait le conscrit là-bas, en France ?

**N**OUS empruntons au magazine américain "Life", une gravure originale représentant le conscrit tel que ses parents et son amie le voient à la guerre, dans leur imagination. Le père rêve des exploits probables de son fils; le jeune frère s'imagine que c'est son grand aîné qui terrassera le Kaiser; la pauvre maman a bien peur que son chéri ne soit fiévreux, transi, malade, blessé peut-être; et la fiancée redoute pour lui le voisinage des gracieuses infirmières !

La vérité est plus simple, de toute manière. Il est fort possible que votre fils attende des mois et des mois avant d'être dans une bataille où il ait chance de se montrer redoutable aux boches; il n'a jamais vu et ne verra jamais le Kaiser, ni de près ni de loin, et pour cause; il a 75 chances sur 100 de n'être pas malade ni blessé, même dans une bataille sanglante, et 95 chances sur 100 de sauver sa vie, même s'il passe au front une année entière; et il ne rencontre guère les infirmières, à moins qu'il ne soit malade ou blessé, et

alors la main qui le soigne ne lui fait pas oublier, bien au contraire, sa promesse, sa douce, sa blonde !

Mais quelle est la pensée intime du conscrit au front? Voilà le problème troublant pour père et mère, frère et sœur, amis et amie. Pour répondre à cette question il faut distinguer. Il y a deux catégories de soldats: le bon enfant et le dur à cuire. Celui-ci, malheureusement, ne perd pas ses mauvaises habitudes, même lorsqu'il se conduit en héros, ce qui lui arrive souvent. Mais tous nos conscrits, à nous, sont de braves jeunes gens, et ceux-là sont meilleurs en face du danger et savent se garder des mauvaises habitudes. Ils sont gais, avec les camarades, fidèles au devoir, respectueux de l'autorité, braves au combat, sans témérité, et leur imagination est pleine de saines pensées: famille, fiancée, patrie et Dieu ! Avec tout cela, parfois une pointe d'ennui, souvent aussi un rêve de gloire.

L'un des meilleurs moyens de cultiver en votre enfant qui est à la guerre les bons principes qui sont en son cœur, c'est de lui écrire souvent, de lui témoigner une affection plus vive, de lui bien faire comprendre qu'il vous est plus cher que jamais et que vous pensez à lui toujours et priez pour lui. Et si vous joignez à ces signes de tendresse ceux d'un réel courage et d'un pur patriotisme, soyez sûr que votre fils, votre frère, votre futur marchera droit sur le chemin de l'honneur, comme un bon catholique, comme un brave petit Canadien !

M. M. M.

### La France catholique bien défendue

**L**ES Allemands, leurs alliés et leurs amis ont exploité avec un zèle acharné, jusque chez nous, les fautes du gouvernement français et les erreurs de quelques incrédules français, contre le bon renom et la précieuse qualité de nation toujours catholique, que la majorité des Français et des amis de la France dans le monde veulent conserver à la Fille aînée de l'Eglise. Cette campagne, qui rentre dans le plan de la guerre allemande, a été poursuivie et par des catholiques, moins bien avisés à notre avis, et par des ennemis se souciant fort peu de la religion.

Pour répondre à ces accusations, imputations, insinuations lancées contre la France, contre son âme et son honneur, par ses ennemis, au moment où d'autres ennemis s'acharnaient à détruire dans la vie de ses fils, dans la culture de son sol, dans les établissements de son industrie et jusque dans les trésors de beauté qu'elle garde toujours, toute son âme et toute son existence, des catholiques français, continuant une œuvre admirable, viennent de publier un très remarquable travail : "La Vie Catholique dans la France contemporaine."

Ce volume compact de 532 pages in 80 renferme la matière de plusieurs volumes, mais c'est par la qualité plus encore que par la quantité qu'il est remar-

quable. Les sujets traités couvrent bien le champ de la vie catholique chez toute nation, et les auteurs des travaux assez étendus réunis dans ce volume, peuvent inspirer la confiance autant qu'ils commandent le respect.

Ainsi, après la préface de l'œuvre entière, par Mgr Baudrillart, de l'Académie française, recteur de l'Institut catholique de Paris, nous trouvons dans la *Vie Catholique dans la France contemporaine* un exposé de la *Vie religieuse*, par l'éloquent évêque de Châlons, Mgr Tissier. Ce beau travail, vraiment fondamental, couvre 118 pages divisées en plusieurs chapitres ou articles. M. Etienne Lamy jouit d'une particulière compétence et forte autorité pour traiter de la *Famille française* et M. Henri Joly, pour parler du *Mouvement social catholique*. La vie et l'expansion des *Sciences religieuses* ont été racontées par le R. P. de Grandmaison, directeur des *Etudes*, et M. l'abbé G. Michelet, a exposé la *Renaissance de la Philosophie chrétienne*. Plus de cent pages des plus intéressantes, ont été écrites par M. Fortunat Strowski, pour montrer le puissant courant de la vie catholique dans la *Littérature*, et M. Henry Cochin a traité de l'*Art chrétien sur les confins des XIXe et XXe siècles*.

Ce que ces écrivains catholiques français ont voulu, dans leur exposé consciencieux de la vie catholique en France, le distingué président du "Comité catholique de propagande française" l'a fait connaître dans la ferme et sereine préface qu'il a mise en tête de cet ouvrage. "Emus, dit-il, de voir notre patrie attaquée avec une telle passion sur le terrain de la religion et de la morale, nous désirons la faire connaître telle qu'elle est, c'est-à-dire avec le fond excellent qui subsiste sous beaucoup d'apparences fâcheuses et sous un certain nombre de réalités mauvaises..."

"Quand on aura pris connaissance de ce troisième ouvrage, il me semble qu'on en devra tirer cette conclusion que, malgré les fautes de la France officielle, il n'est pas un pays au monde où la vie catholique soit plus intense, plus riche et plus féconde en œuvres."

Cette conclusion d'un livre de franchise et de sûre information est acceptée d'avance par tous ceux qui connaissent réellement la France catholique, dans son véritable esprit et dans ses œuvres. Nul pays au monde ne fait plus et ne fait mieux.

Quant à ceux qui ne la connaissent pas suffisamment, et qui ne veulent la juger qu'après l'avoir bien connue, ce livre, sur lequel nous reviendrons, la leur fera mieux voir et aimer davantage.

De mieux connaître et de mieux aimer la France sera une joie pour bien des âmes canadiennes, qui gardent le sentiment et la conviction que la grandeur de la première mère-patrie importe beaucoup à la grandeur des Canadiens-Français.

J. A. L.

## Tactique nécessaire en toute guerre

ON cite du général Foch cette règle de tactique militaire : "La défensive passive n'est pas un moyen de guerre. On ne se bat qu'en attaquant. Combattre équivaut à aller au devant de l'ennemi."

Nous n'aurons pas la fatuité—que nous pourrions cependant nous permettre, comme d'autres se la permettent—de commenter ce précepte au point de vue de la conduite de la guerre européenne, que dirigent des généraux qui ont droit à toute notre confiance comme à toute notre admiration.

Mais au point de vue des luttes que tout bon patriote doit soutenir, chacun de ceux qui ont des yeux pour voir la marche des faits où nous sommes entraînés, doit bien se dire que, s'il ne faut pas sans cesse attaquer pour défendre la cause à laquelle nous nous dévouons, il faut cependant ne pas rester sur la *défensive passive*.

Dans le domaine des idées, plus encore peut-être qu'à la guerre, il faut, pour lutter efficacement, pour ne pas laisser aux adversaires l'avantage, avantage parfois périlleux mais réel avantage, de porter la lutte chez nous, sur le terrain choisi par eux, il faut porter la lutte contre leurs idées, leurs procédés, leurs formations doctrinales stratégiques.

Sans doute, il en résulte un peu de bruit, car on ne fait pas sauter les systèmes faux, on ne fait pas éclater ses sophismes enchevêtrés plus ou moins savamment, sans porter des coups, sans laisser entendre quelques détonations, sans faire un peu crier les blessés; mais on n'a pas encore trouvé le moyen de faire efficacement la guerre silencieuse. On n'a réalisé jusqu'ici que la défaite des silencieux, par le moyen de la guerre retentissante menée par les audacieux.

Une cause comme un parti qui adoptent la *défensive passive*, qui gardent le silence sans riposter vigoureusement, sont humainement vaincus.

J. A. L.

---

### DROLE D'EGLOGUE

Rien n'est ci-bas que cette mort ignore,  
Coignac s'en coigne en sa poitrine blesme,  
Romorantin la perte rememore,  
Anjou fait joug, Angouleme de mesme,  
Amboise en boit une amertune extresme,  
Le Maine en mesne un lamentable bruit...

Clément Marot.

---

### LE BON VENT

Or venait-il ce gentil vent de mer  
Qui me rendait le corps et pied léger,  
Et si sentois la fleur de l'aubespine  
Que ce doux vent apportait de Gastine.  
Après mon cerf me mis par les campagnes  
Où le brisai au pied de deux montagnes.  
Dessus un tronc regardant ma bouteille,  
Prenant repos une heure je sommeille;  
On oyait là le vent cithariser  
Qui me donnait un aiguillon d'aimer.

Jacques du Fouilloux

## NE NOUS SUICIDONS PAS



**L**E sang a coulé, la semaine dernière, à Saint-Lazare, tout près de Montréal. Un conscrit, en révolte contre la loi militaire de notre pays, a tenté d'assommer un employé des agents du gouvernement fédéral en mission officiel dans sa paroisse et, en le faisant, s'est tué lui-même. Les journaux ajoutent qu'une dizaine de jeunes gens de l'endroit, armés, et qui accompagnaient le conscrit en révolte, se sont enfuis en le voyant tomber.

NOUS ne sommes pas de ceux qui aiment à grossir ces incidents tragiques et éminemment déplorables; et nous ne tenterons pas de faire une émeute avec une simple rixe. Mais cela ne nous empêche pas de regretter profondément, et pour le bien de la religion et pour le bon renom de notre race, que la colère conseille aussi faussement et aussi malheureusement certains de nos jeunes conscrits, bien rares, nous sommes fiers de le dire, et dont les passions, surexcitées par une propagande néfaste, sont en train de faire de véritables révolutionnaires.

QUELLE TRISTE mort, deux fois regrettable, que celle de ce pauvre conscrit de Saint-Lazare ! Que Dieu fasse miséricorde à l'âme de ce malheureux enfant, cent fois moins coupable que ceux qui, plus intelligents et plus gravement responsables, ont soulevé ses passions jusqu'à lui faire oublier les préceptes les plus élémentaires de notre sainte religion !

AU MOINS, pouvons-nous espérer que cette terrible leçon servira à calmer l'effervescence qui menace à cette heure de se faire jour dans quelques rares coins de notre province et qui, si elle s'étendait, mettrait en péril la paix intérieure, l'ordre public, l'honneur de notre race catholique et française à l'étranger et particulièrement à Rome, aussi bien que les intérêts les plus sacrés de notre religion.

IL EST du devoir de tous ceux qui ont, chez nous, de l'autorité et du prestige de travailler, de toutes leurs forces, à éclairer les esprits et à calmer les passions, en ces temps agités, où il suffit d'une étincelle pour provoquer une conflagration.

P. LEDROIT

# LES SOURIRES DE LA JOCONDE

**L'**ÂME française est si bien trempée que, même dans les situations les plus graves, elle reste spirituelle et gaie. Le procès intenté à la république par l'antiquaire florentin Alfredo Geri, qui retrouva la *Joconde* et réclama du gouvernement français, en plus de la prime promise, la récompense que le code italien accorde à ceux qui ont retrouvé des objets d'art perdus, a fait sourire les Parisiens.... et *Monna Lisa* elle-même, ainsi que nous le raconte agréablement un chroniqueur du *Gaulois* :

Je suis allé voir la *Joconde* et je lui ai dit :

—Vous savez ce qui se passe ?

La *Joconde* eut un sourire interrogateur. Je poursuivis :

—Vous connaissez M. Alfredo Géri ?

La *Joconde* eut un sourire affirmatif.

—Evidemment, vous ne sauriez oublier que cet antiquaire expert de Florence eut l'honneur de pincer votre voleur, Peruggia et le plaisir de vous restituer à la France.

La *Joconde* eut un sourire de reconnaissance.

—Or, ma chère *Monna*, M. Géri, qui avait touché la prime de 25,000 francs promise par la Société des Amis du Louvre, trouva que cette récompense n'était pas suffisante.

La *Joconde* eut un sourire d'étonnement.

—Et notez, ma chère *Lisa*, que le gouvernement français lui avait remis les palmes académiques.

La *Joconde* eut un sourire d'admiration.

—Décoration que Léonard de Vinci lui-même n'eut jamais l'occasion de recevoir.

La *Joconde* eut un sourire de regret.

Or donc, M. Alfred Géri, mécontent, vient d'assigner le gouvernement français devant la première chambre et lui réclame la prime allouée par l'article 718 du code civil italien à toute personne ayant découvert un trésor non caché. Cette prime est fixée par le code italien à 10% de la valeur du trésor, quand

cette valeur ne dépasse pas deux mille lires, et elle n'est plus que du vingtième sur tout ce qui dépasse ce chiffre.

La *Joconde* eut un sourire approbateur.

—Il resterait, par conséquent, ma chère amie, à évaluer le nombre de milliers de lire que peut représenter votre valeur.

La *Joconde* eut un sourire modeste.

—Et M. Géri demande, tout d'abord, au tribunal de désigner des experts pour faire cette évaluation. En attendant, il réclame 100,000 francs à titre de provision.

La *Joconde* eut un sourire satisfait.

—Mais il y a une question préjudicielle à élucider.

La *Joconde* eut un sourire sceptique.

—L'article 718 du code italien n'a pas d'équivalent dans le nôtre, et la question est de savoir s'il peut être appliqué par des tribunaux français. Oui, a soutenu l'avocat de M. Géri, Me Charles Philippe.

La *Joconde* eut un sourire radieux.

—Le tribunal statuera là-dessus à huitaine.

La *Joconde* eut un sourire confiant.

—Et alors, ma chère, que pensez-vous de tout cela ?

La *Joconde* eut un sourire vague.

—Si j'ai bien deviné vos sentiments, vous formez des vœux pour que M. Géri gagne son procès.

La *Joconde* eut un sourire ambigu.

—Allons, bon !... Voilà maintenant que vous semblez vous raviser et réserver votre opinion.

La *Joconde* eut un sourire moqueur.

—Je vous préviens, ma chère, que ces façons d'être ne sont pas de mon goût, et que je n'aime pas beaucoup les gens qui ne disent ni oui ni non.

La *Joconde* eut un sourire glacé.

Et je compris soudain que l'admirable sourire de la *Joconde*, ce sourire insaisissable, irréel, et pourtant si vivant et si vrai, reflète à tel point, dans sa géniale expression, les profondeurs de l'âme humaine, une et diverse, que... ma foi, que l'on peut lui faire dire tout ce qu'on veut.

—ADRIEN VELY.



LA JOCONDE

## LA SEMAINE LITURGIQUE

### Nécessité et fécondité de la liturgie

Que les gens qui ne pratiquent pas la religion catholique ignorent le langage, le costume, le geste, toute la symbolique de l'Eglise, cela se conçoit, mais ce qui est surprenant c'est que tant de fidèles, assidus aux offices, ne connaissent ni le sens détaillé des cérémonies qu'ils regardent, ni la signification des paroles et des chants qu'ils écoutent, ni même l'acception des divers ornements et des différentes couleurs dont le prêtre se sert, suivant les jours.

Combien en effet, de pieuses personnes auxquelles vous demanderez, par exemple, pourquoi le "Gloria in excelsis Deo" est supprimé dans la messe qu'elles viennent d'entendre ou pourquoi le prêtre porte, à certains moments de l'année, une chasuble verte, vous répondront en ouvrant de grands yeux, qu'elles n'en savent rien; combien même sont capables de saisir, d'expliquer telle ou telle attitude de l'officiant alors qu'il célèbre le pacifiant mystère; combien sont aptes à suivre en la méditant, la marche processionnelle des prières qui précèdent la consécration et qui, après le silence prosterné des ouailles, se relèvent avec elles pour accompagner le Sauveur en le remerciant, en le glorifiant, jusqu'à la fin du sacrifice? Peu, je le crains. En somme, on peut l'avérer, l'ignorance de la Liturgie est chez presque tous les croyants des diocèses, complète.

Et pourtant cette question ne saurait être d'une vaine importance pour les catholiques.

Ainsi que Dom Guéranger l'a justement défini: "La Liturgie est l'ensemble des symboles, des chants et des actes au moyen desquels l'Eglise exprime et manifeste sa religion envers Dieu." Ajoutons que l'ancien abbé de Solesmes la qualifie également de "prière considérée à l'état social."

Et, en effet, après la prière individuelle, spéciale, comme celle que nous proférons chez nous ou en dehors des heures assignées dans les chapelles, il existe la prière commune, générale, celle dont l'Eglise a précisé le moment et déterminé le texte. Celle-là ne doit pas être confondue avec l'autre et le catholique doit s'y associer, doit, lui aussi, la dire.

Or, s'acquitte-t-il de cette indispensable tâche celui qui, à l'église, ne sait ce que récite le prêtre dont la voix s'élève en son nom et au sien? je ne le crois pas. Ne peut-on dès lors prétendre que tout fidèle qui se confine dans des exorations purement privées et qui, faute d'avoir appris les rudiments nécessaires, se borne à répéter, sans y comprendre un seul mot, le texte français ou latin des offices, ne remplit qu'une partie de ses devoirs et se soustrait à l'autre?

Puis, sans cette préalable étude, forcément les

exercices souvent longs du culte sont dénués d'intérêt pour ceux qui les écoutent. De là, vient que, pendant les services, tant de personnes ont l'air indifférent ou ennuyé, que d'autres se livrent à des oraisons personnelles dont ce n'est ni le temps, ni l'heure. Et il ne saurait en être autrement. Comment, en effet, se sentir l'âme étreinte, l'âme prise par un spectacle qui n'est plus qu'oculaire, par des suppliques devenues toutes labiales? L'on n'est pas chez soi en somme dans le sanctuaire, si l'on s'y trouve comme un étranger dans un pays dont il n'entend pas la langue.

Vraiment, ils ne soupçonnent guère le durable enchantement et la persistante émotion qu'ils éprouveraient à suivre l'au jour le jour admirable de l'Eglise, ceux qui, pour n'avoir pas tenté un léger effort, demeurent ignorants de la science des prières et des rites, car il faut pourtant bien qu'ils l'apprennent: il n'existe aucune monotonie dans les œuvres de notre Mère. Tout chez elle a un sens; rien n'est laissé à l'imprévu; aucun détail si minime qu'il soit, n'est inutile. Ah! l'Eglise! elle a su résumer des symboles entiers dans un signe, et elle a su développer aussi dans les plus amples périodes, dans les plus éloquentes proses, le moindre geste du Fils que nous ont conservé les Evangiles. Elle est immuable et elle est variée! Voyez son Propre du Temps, la surprenante diversité de ses séquences et de ses hymnes et songez à cette possibilité qu'elle nous donne, si nous la comprenons, de vivre avec elle, minutes par minutes, la vie du Christ, de marcher à ses côtés, de devenir, si misérables que nous soyons, les compagnons diligents d'un Dieu!

J.-K. HUYMANS

### Semaine du 21 juillet

*Dimanche, 21 juillet, 9e Dimanche après la Pentecôte.*—L'office de ce dimanche est presque partout préoccupé de la pensée terrible qui remplit l'évangile de ce jour: l'évangile de Jésus pleurant sur Jérusalem et prédisant sa destruction. On pourrait dire que l'office de ce dimanche rappelle particulièrement aux chrétiens, au peuple de Dieu, leur obligation d'être fidèles à Dieu, pour être protégés contre les attaques de leurs ennemis.

*"Voici que Dieu vient à mon aide, dit l'Eglise et, avec elle, le peuple fidèle dans l'introït de la messe, et que le Seigneur se déclare le protecteur de ma vie. Faites retomber sur mes ennemis les maux dont ils m'accablaient et, selon votre parole, détruisez-les, Seigneur mon protecteur. O Dieu, par votre nom sauvez-moi et délivrez-moi dans votre puissance."*

Mais pour être ainsi protégé et délivré par Dieu, il faut non seulement le prier, mais il faut aussi accepter sa Loi. Et c'est ce que l'Eglise nous fait demander par cette prière si belle de la collecte: *"Pateant aures misericordiae tuae, Domine, precibus supplicantium et ut petentibus desiderata concedas, fac eos, quæ tibi sunt placita, postulare. Que les oreilles de votre miséricorde, Seigneur, s'ouvrent aux prières de ceux qui vous*

*implorent, et pour que vous leur accordiez ce qu'ils désirent faites-leur demander ce qui vous est agréable".* En d'autres termes, que leur volonté soit conforme à vos desseins, qui assurent leur bonheur.

Et l'Eglise fait en ce jour mémoire de sainte Praxède, vierge, fille du sénateur Pudens, fils lui-même de sainte Priscille, sœur de sainte Pudertienne et des saints Novat et Timothée. L'apôtre saint Pierre reçut l'hospitalité dans cette sainte famille romaine et c'est lui qui admit S. Pudens et ses enfants au baptême. Jusqu'à saint Pie Ier les successeurs de saint Pierre habitèrent la maison de saint Pudens. Sainte Praxède, comme sa sœur sainte Pudertienne, ont chacune à Rome leur église très vénérable et très ancienne, où sont conservées et vénérées leurs reliques. "Fille de Pudens et de Priscille, écrit Dom Guéranger, communiquez-nous votre amour de Pierre, votre dévouement à l'Eglise, votre zèle pour les saints de Dieu militant encore ou déjà dans la gloire."

*Lundi, 22 juillet, S. Marie Madeleine, pénitente, sœur de S. Lazare et de sainte Marthe, les amis de Jésus, au bourg de Béthanie.* Madeleine la pécheresse publique, devenue par son repentir public et par le pardon de ses fautes l'amie dévouée du Maître et l'un des plus favorisés témoins de sa résurrection, Madeleine qui avait obtenu par ses prières et ses larmes, la résurrection de son frère Lazare, eut une part admirable et importante dans les origines de l'Eglise des Gaules. C'est vers la terre prédestinée de la Provence, de la France, que Dieu l'envoya, avec son frère et sa sœur, pour y porter avec l'Evangile les germes de la sainteté et de la civilisation chrétienne.

*Mardi, 23 juillet, S. Apollinaire, évêque et martyr.* Consacré évêque de Ravenne par saint Pierre dans la maison de saint Pudens, saint Apollinaire fut martyrisé en l'an 81. Il était venu d'Antioche à Rome avec le chef des apôtres. Sa vie fut une chaîne de persécutions endurées pour Jésus-Christ, et une suite aussi de merveilles opérées par sa vertu.

*Mercredi, 24 juillet, vigile de l'apôtre S. Jacques le Majeur.* Disons ici que le mot *vigile* veut dire *veille*, et il rappelle l'usage des fidèles d'autrefois qui passaient en prières la nuit qui précédait les grandes fêtes. Cet usage a disparu en partie avec la diminution de la piété, mais il en reste que les vigiles sont encore célébrées par l'office de l'Eglise, et par des prières de pénitence. Certaines vigiles de fêtes plus importantes comportent encore pour tous les fidèles l'obligation du jeûne et de l'abstinence. La pénitence est un des meilleurs moyens de nous préparer aux fêtes saintes de l'Eglise comme aussi à la fête divine de l'éternité bienheureuse.

On fête aussi en ce même jour la mémoire de sainte Christine, vierge et martyre. Martyre de sa foi et de sa virginité. C'est dans l'église de sainte Christine, qui était de l'Etrurie, à Bolséna, que se produisit le fameux miracle eucharistique dit de Bolsène.

*Jeudi, 25 juillet, S. Jacques le Majeur, apôtre.*

Fils de Zébédée et frère de saint Jean, saint Jacques fut un des trois apôtres que Jésus associa particulièrement à quelques-unes des plus importantes manifestations de sa vie terrestre: sa transfiguration et son agonie. Saint Jacques fut le premier des apôtres qui subit le martyre pour affirmer la foi en son divin Maître. Il fut mis à mort à Jérusalem même par ordre de Hérode Agrippa. Comme il avait évangélisé une partie de l'Espagne, ou d'autres évêques, ordonnés par saint Pierre, continuèrent son apostolat, son corps fut transporté dans la suite à Compostelle, et il est vénéré comme le patron des Espagnes. Le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle est célèbre dans tout l'univers. Il fut, pendant bien des siècles un des plus vénérés sanctuaires de la Chrétienté.

On fête aussi en ce jour la mémoire de saint Christophe.

*Vendredi, 26 juillet, fête de sainte Anne, Mère de la Bienheureuse Vierge Marie, patronne de notre province, honorée chez nous comme la grande thaumaturge par excellence.* Le culte de sainte Anne nous est probablement venu de Bretagne, mais il est certain aussi que la "Bonne Sainte Anne" voulut attirer et fixer par des merveilles opérées chez nous, à son sanctuaire de Beaupré en particulier, le cœur et la confiance de notre peuple.

Demandons-lui de nous continuer sa protection et de nous en rendre dignes par la pureté de notre foi et de toute notre vie.

Nous avons bien besoin, autant et plus que jamais peut-être, qu'elle nous fasse échapper aux dangers qui nous menacent. Comme toujours, les dangers intérieurs, spirituels, intellectuels, moraux, sont plus redoutables encore pour nous que les dangers extérieurs, que les dangers qui nous viennent de nos ennemis ou de nos adversaires. Que sainte Anne, notre patronne, nous garde donc l'intelligence de notre foi, la rectitude de nos espérances, la pureté de notre charité. Qu'elle nous fasse apprécier l'honneur et aussi les devoirs de notre condition privilégiée, prédestinée, de peuple catholique. Qu'elle nous garde fidèles à notre vocation nationale, que nous sommes en danger d'oublier.

*Samedi, 27 juillet, deuxième jour dans l'octave de sainte Anne et mémoire de S. Pantaléon, médecin, décapité à Nicomédie, l'an 301.*

A sainte Anne et à saint Pantaléon, demandons la guérison des maux corporels et surtout des maux spirituels, dont souffrent les hommes, les âmes, les sociétés, le monde. Ce sont de terribles maladies que les infections des sept péchés capitaux. Ce sont elles qui ont engendré la cruelle guerre qui désole et, espérons-le, purifie le monde. Le monde paraissait plus malade de luxure, mais c'est encore de l'orgueil dont il est le plus malade. Que de secours il nous faut demander à tous ces saints protecteurs, qu'on appelait autrefois du beau nom de *saints auxiliaeurs*.

L'abbé J.-A. D'AMOURS

# L'Orient s'agite

Que se passe-t-il en Orient et qu'est-ce qui s'y prépare? Nous voyons par les quelques dépêches qui filtrent jusqu'ici que le Japon et la Chine sont prêts à entrer dans le conflit européen. Ces deux pays offrent des milliers et des milliers de soldats pour appuyer toute action que les Alliés entreprendront du côté de la Sibérie et de la Russie; mais, malgré le désir visible d'agir du gouvernement japonais, on

Jusqu'ici Washington, qui n'a pas toujours été dans les meilleurs termes avec le Mikado, hésitait à accepter les offres du Japon. Il semblait même qu'il lui répugnait de considérer la possibilité de cette intervention. Il n'y a pas de doute que si les Américains croyaient pouvoir s'en passer, ils la refuseraient complètement, et seraient plus à l'aise. Mais il paraît qu'il est presque indispensable qu'on exerce une nouvelle action militaire en Russie pour amener l'Allemagne à demander la paix et à subir les conditions des Alliés.

Dernièrement, cependant, une influence occulte s'est exercée en Chine et voici que le gouvernement de Pékin se joint instamment à celui de Tokio pour représenter aux pays de l'Entente l'importance et l'urgence d'un mouvement d'ensemble qui parte de l'Orient. Et il semble que les Etats-Unis vont céder tout à l'heure et accepter la main que lui tend, sans un signe indicateur de sa pensée, le petit Japonais astucieux.

Un caricaturiste américain a su poser finement le problème de l'intervention japonaise en Asie, dans le sujet que nous reproduisons du magazine américain "Cartoons". What are Japanese designs on China anyhow? Oui, quels sont les desseins du Japon sur la Chine, et quelles seront ses exigences lorsque, après la victoire, il ira s'asseoir à la conférence décisive des nations aujourd'hui si heureusement liées? C'est l'un des grands secrets de l'avenir.

M. M. M.



remarque qu'il délibère avec infiniment de circonspection, ne voulant pas exercer de pression indiscrète qui pourrait déplaire aux Etats-Unis.

Les Japonais sont les plus forts équilibristes du monde. Leurs vertus nationales de patience et de prudence les servent dans ce jeu savant. Ils semblent apporter dans leur diplomatie les mêmes qualités essentielles, qui, avec la vivacité de leur intelligence, leur science d'information, et leur ferme volonté, les feront avant longtemps les premiers diplomates de l'univers. Mais aujourd'hui quel est leur but?

## LE BON BILLET !

Puisque le Roy a désir de me faire,  
En mon besoin, quelque gracieux prest,  
J'en suis content, car j'en ai bien affaire,  
Et de signer ne fus oncques si prest:  
Pourquoi vous pri' sçavoir de combien c'est  
Qu'il veult cedula, afin qu'il se contente.  
Je la ferai tant seure, si Dieu plaist,  
Qu'il n'y perdra que l'argent et l'attente.

Clément Marot.

## SONT-ILS A PLAINDRE !

Plaigne les morts qui plaindre les voudra;  
Tant que vivrai, mon cœur se resouldra  
A plaindre ceux que douleur assauldra  
En cette vie.

Clément Marot



# REMARQUABLE ÉTUDE



“La guerre et la paix d’après le droit naturel chrétien”, par le  
R. P. Marcel Chossat, des “Etudes” de Paris

## I

La question de la guerre et de la paix n’est pas brûlante seulement sur les champs de bataille de l’Europe, elle est brûlante aussi dans les esprits, même au Canada, pour ne parler pas ici des autres pays. A notre louange et peut-être aussi à notre désavantage, nous gardons de notre formation et de notre atavisme, une prédilection pour les études théoriques, pour les questions de principes et de droit, pour les joûtes dialectiques.

Cette tournure d’esprit peut paraître un singulière manie aux gens pratiques, qui ont la ressource d’un souple opportunisme pour trancher toutes les difficultés, mais elle reste un honneur et aussi une nécessité à ceux qui persistent à croire que l’intelligence, éclairée par des principes vrais, reste toujours la directrice de la conduite des hommes et des nations. Le souci de la vérité avant tout n’est pas seulement le plus noble des soucis, il est la plus nécessaire et la plus utile des préoccupations, même dans l’ordre des choses pratiques.

Lorsque, au début de la guerre, une discussion s’est élevée chez nous sur nos obligations dans cette crise mondiale, dont les conséquences n’étaient pas alors suffisamment aperçues ni même entrevues, beaucoup de gens dits “pratiques”, se demandaient: à quoi bon ces discussions et même ces divisions sur des principes et des théories? On voit mieux, aujourd’hui, hélas! que les principes théoriques sont nécessairement générateurs de conclusions très pratiques, chez toutes les nations. Les Allemands ont leurs principes monstrueux, générateurs de monstruosité; les défaitistes et pacifistes ont leurs principes d’égoïste laisser-faire; les héros de la défense ont aussi leur principe: il vaut mieux mourir pour sauver la patrie que de laisser tuer la patrie en se sauvant.

\* \* \*

Qu’on le veuille ou non, la lutte des principes théoriques s’est continuée, non seulement à côté de la lutte des armes, mais intimement mêlée avec elle. Chez nous, en particulier, écoutez les discussions du peuple comme celles des revues et des journaux: toujours, mêlées aux passions sans doute, subordonnées même aux intérêts, vous retrouvez la lutte et le choc des idées. Écoutez le volontaire qui s’offre pour la défense du pays, écoutez le réfractaire qui se désintéresse de la lutte et critique ceux qu’il refuse d’aider: l’un a des principes, des théories qui éclairent et sti-

mulent son courage, l’autre en a aussi, derrière lesquels il dissimule son abstention.

D’ailleurs, écoutez les paroles du Pape prêchant la paix dans la justice et la charité, prêtez l’oreille aux discours des chefs des nations, lisez les livres, revues, brochures, si nombreux, que l’on a écrits sur la guerre et sur la paix: tous se ramènent à l’exposé de doctrines vraies ou fausses; doctrines bienfaisantes et pacifiantes, dans la proportion où elles sont vraies, doctrines funestes et dévastatrices, dans la proportion où elles sont fausses.

Or parmi les écrits que le souci de la vérité, base d’une paix juste et durable, ont inspirés, il est une série d’articles tout à fait remarquables, qui ont déjà été signalés par M. Thomas Chapais aux lecteurs de la *Revue Canadienne*, et qu’il faut davantage faire connaître à tous les lecteurs qui ne refusent pas obstinément de regarder la vérité. Cette série d’articles qui couvre III pages des *Etudes*, est celle dont le titre est indiqué en tête de ce travail. L’auteur est un docte professeur jésuite, écrivant sous la surveillance et avec le consentement de ses supérieurs; la revue où son beau travail a été publié, de février à mai 1918, est la grande revue des jésuites français. Ces observations préliminaires ne sont pas nécessaires, sans doute, à la plupart de nos lecteurs, mais elles seront utiles à quelques-uns.

Obligé de résumer en deux ou trois articles le large exposé de principes des *Etudes*, l’auteur du présent travail s’interdira tout développement qui s’en écarterait tant soit peu, et laissera au lecteur intelligent de faire lui-même les applications de ces principes aux hommes et aux idées de chez nous.

\* \* \*

Après avoir averti ses lecteurs qu’il s’inspirera surtout de Suarez et de Victoria, l’un jésuite et l’autre dominicain, le P. Chossat observe que l’on pourrait aussi trouver dans les recueils officiels des conciles et des collections canoniques, la législation de l’Eglise fixant le *droit chrétien* de la guerre, et il ajoute:

“La cause des Alliés et leurs intérêts n’auraient rien à risquer, rien à perdre, de cet appel aux sentiments et au verdict des hommes d’Eglise d’autrefois: la conception de la guerre et les procédés de guerre des Empires centraux ont été, durant des siècles, combattus, condam-

nés par l'Eglise, avant d'être réprouvés, comme ils le sont actuellement, par la grosse majorité des hommes. Sans doute, il serait piquant de montrer aux Allemagnes que leurs armées modernes ne valent guère mieux moralement que leurs bandes de reîtres au moyen-âge; de même il serait amusant — plus amusant peut-être qu'utile ou politique — d'apprendre à certains neutres que leurs vieux conciles nationaux censuraient et probaient de leur mieux ce que leur pacifisme trouve aujourd'hui moyen d'excuser ou même d'approuver." p. 267.

Toutefois, ajoute-t-il, cette législation faite pour une époque passée et répondant à un état juridique international qui a varié depuis, ne serait peut-être pas acceptée facilement. C'est au droit naturel immuable qu'il faut présentement s'en tenir. D'ailleurs, ce droit naturel, reconnu sur plus d'un point même par les Romains, est la base du droit positif et en l'admettant on condamne déjà le système cher à Kant et à beaucoup d'hommes politiques, de la cloison étanche entre l'ordre légal ou juridique et la morale. C'est aussi contre l'existence et contre les applications du droit naturel que s'élève la théorie allemande de l'intérêt de l'Etat, seul but et seule règle suprême de la conduite de la guerre. En effet, remarque le P. Chossat "ce qu'on reproche surtout aux Allemands, ce ne sont pas de tristes faiblesses ou aberrations individuelles, ce sont des actes systématiques accomplis par ordre de l'officier allemand, agent du prince, en vue de l'utilité, de l'intérêt—bien ou mal entendu—de l'Etat allemand." p. 270.

C'était en violation officielle du droit naturel, autant que du droit des gens, qu'en juillet 1910, Guillaume II disait à ses troupes partant pour la Chine :

"On ne fera grâce à personne, point de prisonniers. Qui tombera entre vos mains vous est abandonné. C'est ainsi qu'il y a plus de mille ans, les Huns, sous la conduite de leur roi Attila, se firent un nom glorieux dans la tradition et dans l'histoire." cité p. 271.

Le P. Chossat ajoute ici une observation bien intéressante, qui montre encore mieux l'opposition du germanisme au droit naturel :

"Le lecteur se souvient du manifeste des 93 intellectuels allemands, au début de la guerre; les journaux anglais ont publié, alors, une réponse du même ton et du même genre, adressée par les loges allemandes aux francs-maçons de Bruxelles. Universitaires et bourgeois "éclairés" niaient tout...A y regarder de près, ce que ces messieurs niaient, c'était moins la matérialité des faits que leur caractère criminel. Le règlement de nos armées prescrit à nos officiers d'agir "avec douceur, humanité, politesse, tant que les besoins du service", lisez l'intérêt de l'Etat, "ne demandent pas qu'on fasse autrement. Si donc, nos soldats, concluaient les loges allemandes, ont

manqué aux conventions internationales, en Belgique, s'ils ont pillé, incendié, violé, massacré—ce que nous n'admettons pas, bien que vous autres, Belges, vous l'avez vu faire—ce ne peut être que pour de bonnes raisons, qui toutes se rapportent à l'intérêt de l'Etat allemand: intérêt dont nos officiers sont juges et que, seul, ils doivent prendre en considération." p. 272

\* \* \*

C'est donc au droit naturel qu'il faut revenir pour rétablir la paix véritable, la paix juste et durable.

"Dix-sept Etats sont en guerre déclarée avec l'Allemagne et ses alliés; neuf autres ont rompu leurs relations avec les Empires Centraux. La lutte intéresse donc l'humanité tout entière, ou de peu s'en faut. Il faut une solution. L'anarchie à la Proudhon; le communisme anarchique genre Lénine; l'Internationale ne sont pas des solutions, n'étant pas viables, puisque ces systèmes ne tiennent aucun compte de certains faits primordiaux. Le socialisme, la démocratie, la république, partout installés, ne vont pas sans de très grosses difficultés d'ordre théorique et pratique; il en faut dire autant, bien que pour d'autres raisons moins pressantes, du parlementarisme, du principe des nationalités, de la société des nations et de l'arbitrage international obligatoire: en tout cas, ces solutions ne seront et ne peuvent être que des palliatifs, si l'on ne revient pas au droit naturel, si la vie sociale des Etats à l'intérieur et à l'extérieur n'est pas conforme au Décalogue. Les événements, et pour tout dire ma pensée, la Providence, ont mis, sans échappatoires, l'humanité en face de ce dilemme: le droit naturel, le Décalogue, ou la lutte, la ruine et la mort. La note pontificale a raison: "Le point fondamental doit être qu'à la force matérielle des armes soit substitué la force morale du droit." p. 279.

La "force morale du droit" repose principalement sur les prescriptions du droit naturel complété par les préceptes de la loi chrétienne: c'est sur lui que seront basées les conditions de la paix et c'est sur lui que doit s'appuyer aussi le droit de la juste guerre.

"Nous nous battons, écrit le P. Chossat, parce qu'on nous a attaqués, pour notre légitime défense; c'est le devoir, tant que l'agresseur n'a pas franchement abaissé ses armes et renoncé à ses prétentions. De tous les droits que nous a donnés la nature, le plus légitime, le plus sacré, est sans contredit, le droit de la propre défense, et celui d'exiger la réparation du tort qui résulte pour nous d'une action blâmable de la part d'autrui" p. 284.

\* \* \*

Nous voudrions citer ici les fortes pages où le savant professeur établit la légitimité, non seulement de la guerre défensive, plus facile à démontrer, mais même de la guerre offensive, pourvu que l'une et l'autre réunissent les conditions de stricte justice, de juste

rigide, établies par le droit naturel et par le droit chrétien international. "*Légitime, permise, obligatoire même,*" au point de vue de la raison et du droit naturel, la guerre est aussi "*quelquefois licite, obligatoire, même pour les chrétiens*". p. 434.

Ni le précepte de la charité, ni celui du pardon des injures ne sont opposés à toute guerre. Il ne faut pas "*confondre le pardon des offenses avec la remise des dettes, la cession des droits.. L'oubli des injures ne doit pas aller sans la vertu de prudence. L'Évangile ne nous interdit donc pas toute revendication de ce qui nous est dû, toute précaution pour l'avenir; il est même des cas où la loi de la charité bien ordonnée nous oblige de ne rien céder, de prendre des garanties.*" p. 439.

Ajoutons ici une observation frappante et bien juste de l'écrivain des *Études* :

"Il en est de la guerre comme d'une procès. Pour prendre l'initiative d'un procès, les mains nettes, il faut avoir une juste cause, une valable raison de droit. Mais de ce qu'on intente un procès, les mains nettes, il ne suit pas qu'on doive en sortir, les mains vides; c'est plutôt le contraire qui devrait toujours arriver. A la guerre, quand on la fait pour une juste cause, on se bat—faute de juges, il le faut bien—d'abord et surtout pour le triomphe, non pas du droit abstrait, non pas du droit ou de l'intérêt d'une secte, d'un parti, d'une classe, mais bien pour le triomphe de son droit, qui n'est autre que le droit de la nation, et ensuite pour les justes avantages que la nation est en droit d'espérer de ce triomphe. Tel est le fondement philosophique de ce qu'on appelle "*les buts de guerre.*" p. 446.

"Se proposer de tirer de la guerre des avantages contraires aux règles de la justice, c'est violer la justice et la charité que l'on doit à tous même à l'ennemi; mais, d'un autre côté, partir en guerre, ou continuer la lutte, avec l'intention et la volonté d'un sortir bredouille, serait manquer à la justice et à la charité qu'on doit à ses compatriotes, et que le gouvernement doit aux nationaux." p. 447.

"Il peut se rencontrer des peuples dont la justice et la prudence demandent qu'on surveille et bride l'indépendance ou la force... toutes les conquêtes ne sont pas nécessairement injustes ou inutiles". id.

\* \* \*

Quelle sera donc la règle suprême de la paix comme de la guerre? La justice, qui "*est l'utilité de tous*".

"Pour qu'une guerre soit bonnête, a dit Suarez, il faut qu'elle soit déclarée en vertu d'un juste titre, pour une juste cause, et que l'équité en soit observée du commencement à la fin, avant les hostilités, dans la conduite des opérations et, après la victoire, lors de la paix qui met fin à la lutte." Le respect de la justice doit passer avant la recherche de l'utile pour les États. Donc, et c'est là le principe que l'on a appelé du juste rigide, point de guerre sans raison de droit, qu'il est impossible de faire valoir autrement."

La raison d'État ou l'argument d'intérêt, pas

plus que le droit du plus fort, ne sont donc des causes légitimes de guerre. Frédéric II enseignait déjà qu'un prince peut manquer à sa parole et violer les traités, si l'intérêt de son pays le demande: c'est là la morale prussienne. Combien plus noble, plus sage, et aussi plus vraiment politique était la déclaration faite au nom de Louis XVIII par les représentants de la France au Congrès de Vienne: "*La France est dans l'heureuse situation de n'avoir point à désirer que la justice et l'utilité soient divisées, et à chercher son utilité particulière hors de la justice qui est l'utilité de tous.*"

Ce qui fait encore la force morale des Alliés et leur union, dans cette guerre que l'Allemagne a voulu faire aussi immorale que désastreuse et terrifiante, c'est la conscience que leur cause est non seulement celle de leur existence, comme nations indépendantes, mais aussi celle du droit et de la justice.

C'est la tradition du droit chrétien que nous défendons contre les théories immorales, puissamment mises en pratique, du droit de la force, du droit de l'intérêt national mis au-dessus de tout, contre "*les formations modernes des vieilles barbaries.*"

\* \* \*

Pour que la guerre soit légitime, il ne faut pas seulement qu'elle ait une juste cause, il faut aussi qu'elle soit entreprise par le pouvoir souverain qui seul a autorité pour en décider.

Ce point de droit naturel et aussi de droit international amène le rédacteur des *Études* à examiner la prétendue juridiction temporelle des Empereurs d'Allemagne sur les autres Souverains de l'Europe, juridiction qui est sans fondement aucun, sans autre fondement que l'insupportable prétention allemande. Elle l'amène aussi à étudier, au point de vue de la guerre, la juridiction spirituelle du Souverain Pontife sur les princes ou les États chrétiens.

La conclusion qu'il adopte, d'après Suarez, est que le pouvoir indirect du Souverain Pontife sur les États chrétiens ne fournit pas la solution du problème de la paix perpétuelle.

Le Pape peut rappeler les préceptes du droit et de la justice, il peut même en commander l'observance sous peine de châtiments spirituels, mais ces enseignements, ces ordres, ces sanctions—l'histoire l'a fait voir à toutes les époques de l'histoire, même les plus chrétiennes.—ne suffisent pas à prévenir ni à terminer toutes les guerres.

Le Pape peut aussi agir comme arbitre entre les belligérants, et nul mieux que lui ne peut le faire et ne l'a fait en réalité. Mais l'arbitrage suppose l'acceptation préalable et continuée de la sentence que portera l'arbitre. Après la *note pontificale* du mois d'août dernier, l'empire allemand lui-même a cru avantageux pour lui de rendre hommage à l'idée de l'arbitrage obligatoire. "*Hommage illusoire, observe le P. Chossat, tant que l'Allemagne ne reconnaîtra pas que*

les conventions sont des obligations morales et font la loi des parties, et tant qu'elle maintiendra la réserve qu'elle fait dans sa réponse au Pape, de n'accepter le principe de l'arbitrage qu'autant qu'il est "compatible avec les intérêts vitaux de l'Empire et du peuple allemands." Comme c'est à l'abri de cette formule—masque du droit de la raison d'Etat—que l'Allemagne a débainé la guerre actuelle, l'adhésion qu'elle affecte de donner aux vues du Saint-Siège ne peut-être prise au sérieux par aucun homme d'Etat." p. 707.

La sagesse, la charité et l'autorité du Souverain Pontife peuvent ainsi être tenues en échec par la ruse et la malveillance des souverains ou des nations, que leur orgueil et leur cupidité poussent à la guerre.

\* \* \*

On s'est demandé parfois si le prosélytisme religieux, le désir d'étendre le règne de la foi, peut justifier un prince chrétien d'entreprendre une guerre contre les païens et les infidèles. D'accord avec Suarez, le P. Chossat répond bien négativement à cette question. "Le pape, en vue de la propagation ou de la défense de la foi, ou en vue de l'intérêt général de la république chrétienne, peut bien imposer aux Souverains chrétiens d'entreprendre une guerre ou de s'y associer; mais, en aucun cas, il ne peut donner un ordre de ce genre, ou légitimer une conquête, à moins que celui qu'on attaque n'ait commis une injustice qu'il ne veut pas réparer." p. 713.

"Le droit qu'on a de faire la guerre aux barbares se réduit au droit naturel d'intervention en faveur des innocents. Mais le prince payen a ce droit aussi bien que le prince chrétien. D'où il suit que la qualité de prince chrétien ne confère au souverain aucun titre à guerroyer hors des strictes limites, du "juste rigide"; il est, sur ce terrain, l'égal du souverain infidèle" p. 714.

C'est le point de vue du droit strict qui doit être sans cesse présent à l'esprit qui veut juger sainement de la légitimité de la guerre. D'autres mobiles d'intérêt, d'opportunité, peuvent s'ajouter à ce point de vue du droit, et ces mobiles peuvent affecter la moralité interne, si l'on peut dire, de la décision prise. Mais ces mobiles accessoires ne changent pas la question fondamentale : celle du juste rigide.

Les "buts de guerre", dont on a tant parlé, sans toujours dire beaucoup de choses importantes, doivent être conformes à la justice et au droit. Les mobiles qui s'ajoutent à la raison juridique peuvent encourager un souverain à revendiquer son droit, mais ils ne lui en confèrent par eux-mêmes aucun. Il faut en dire autant des mobiles que l'on propose au peuple pour l'encourager à faire son devoir dans la guerre. Ces mobiles populaires peuvent être plus ou moins nobles, plus ou moins intéressés, plus ou moins légitimes en eux-mêmes; ils ne changent pas le point litigieux qui a dû faire déclarer la guerre et qui doit être jugé selon la rigidité du droit.

Ainsi, pour prendre un exemple, l'Allemagne vio-

lant la Belgique et voulant persister dans son injuste détermination, l'Angleterre en stricte justice, selon la règle du juste rigide, avait une raison absolument valable de lui déclarer la guerre. Elle était même obligée de la faire par ses engagements. Le point de droit est clair et sûr.

La guerre de l'Angleterre et de ses colonies contre l'Allemagne est juste et légitime dans sa décision.

Que l'Angleterre espère en outre de cette guerre, comme on l'a dit en le supposant plutôt qu'en le démontrant, l'abaissement d'un rival dangereux et même la conquête de quelques colonies allemandes, qui la dédommagerait des sacrifices accomplis pour la juste guerre, cela ne fait pas que la guerre devienne plus légitime ni moins légitime en elle-même. Ces mobiles accessoires de l'Angleterre, en les supposant réels, même s'ils étaient plus importants et plus déterminants, ne confèrent ni n'enlèvent aucun droit à l'Angleterre, ils n'en confèrent non plus aucun à l'Allemagne. Celle-ci n'a pas non plus le droit de continuer son injuste guerre, sous prétexte qu'elle en attend une augmentation de forces, que le moment est bien choisi, qu'elle doit écraser ses ennemis présumés, pour les empêcher de lui nuire dans l'avenir.

De même encore, les aspirations et revendications démocratiques, dont quelques Alliés font parfois parade, ne changent pas la juste cause, la juste guerre de ces Alliés, en guerre injuste, pas plus qu'elles ne la justifieraient si, elle était injuste en elle-même, au point de vue du droit.

"Les résultats légitimes, écrit le P. Chossat, les buts de guerre juridiquement valables du conflit actuel ne sont pas modifiés par les intentions personnelles (des combattants) pas plus qu'ils ne le sont par les intentions collectives ou gouvernementales. Tous, nous avons le devoir de ne nous proposer que des mobiles honnêtes; mais si relevés, si désintéressés qu'ils soient, ils ne touchent en rien à la question de droit. A moins de poser en principe que les gens bien intentionnés doivent gagner leurs mauvais procès, et qu'un malhonnête homme doit perdre même les bonnes causes qu'il soutient". p. 717.

\* \* \*

Quelles sont les conditions requises pour une juste guerre? La réponse a déjà été un peu indiquée dans les observations précédentes. Elle sera donnée, plus au complet, d'après le savant écrivain des *Etudes*, dans un prochain article, où nous examinerons aussi la question de la guerre préventive et celle de la guerre d'intervention, avant d'aborder la question posée par le P. Chossat : "Doit-on, en cours d'hostilités, accueillir tous les vœux de paix?" Plusieurs autres questions du plus vif intérêt et d'une opportunité encore très pratique, seront résumées—car nous nous bornons au rôle modeste mais utile d'abréviateur—dans notre article de la semaine prochaine.



## “ LE PETIT ”



La grand'mère poussa la barrière qui séparait le petit jardin de la route et entra. Sa vieille figure, plissée de cent rides qui rayonnaient de ses paupières, de ses lèvres, des ailes de son grand nez, et se croisaient au hasard, était triste; la vieille femme portait dans son bras gauche, tremblottant, un panier qui contenait quelques provisions achetées au village...

“Gertrude...” murmura la vieille, en apercevant une femme penchée sur un “carré” d'oignons qu'elle sarclait; “comment lui annoncer la nouvelle?... Ah! malheur de malheur !...”

En entendant les pas de la vieille sur le sable de l'allée, la femme du “carré” se leva :

“Quoi de nouveau, mère au village?...”

—Ah ! on dit bien des choses, au village, répondit tristement la grand'mère... on dit... on dit...

La femme leva sur sa mère un regard incertain. “Ce qu'on dit” garde si souvent en réserve un chagrin et, depuis qu'il était parti, lui, Jean, son fils cadet, pour la grande guerre, il lui venait toujours une appréhension de ces nouvelles que la vieille apportait, chaque jour, de sa tournée au village !

“Si c'est quelque chose qui me touche, remarqua Gertrude, j'aime mieux être fixée tout de suite.... dites-le, mère, ce qu'on dit...”

—Ma pauvre fille, on dit que Maria Duval va se marier dans un mois avec le fromager... Voilà ce qu'on dit... là !...

Le visage de Gertrude s'altéra profondément. “Maria ferait ça?... Non, c'est pas possible, man...”

La grand-mère s'était assise sur un vieux seau renversé au milieu du potager; elle branla sa tête blanche !

“Oui, elle ferait ça !... Maria est si changée pour nous; il y a des semaines qu'elle n'est pas venue ici. Au village, tout le monde parle de son mariage avec le fromager qu'elle a connu dans un pique-nique; c'est chez Gendron qui m'ont dit cela; même qu'ils ont ajouté que tu ferais bien de préparer le petit à la nouvelle... Ils ne sont pas des “histoireux” chez Gendron. Ils disent que ça va lui faire de la peine... C'est vrai, pauvre Jean, il l'aimait tant !... Encore sur sa dernière lettre, quand il nous a annoncé qu'il avait été blessé et qu'il pensait pouvoir nous revenir bientôt, comme il nous parlait d'elle !... Ah ! j'aurais donné ma vie pour qu'il fut heureux...”

Les deux mains et la tête appuyées sur sa gratte, Gertrude sanglotait... Pauvre enfant !... le préparer et dans l'état où il est !...

\* \* \*

La maison de la veuve Poirier—Gertrude—était située dans le rang de l'église de la paroisse de Sainte-E... à un demi-mille seulement du village. La veuve Gertrude, comme on l'appelait, vivait avec sa mère depuis la mort de son mari, voilà quinze ans. Toutes deux cultivaient un jardin où les légumes venaient, chaque année, comme par enchantement; les “bourgeois” du village les achetaient jusqu'au dernier. Gertrude Poirier avait deux fils : l'ainé, Pierre, était menuisier au village et c'est lui qui, avec les légumes, faisait vivre la mère et la grand-mère. L'autre, Jean, apprenait le métier de forgeron quand, au commencement de la grande guerre, il s'enrôla dans le 22ème bataillon canadien-français qui partit pour l'Europe au mois de novembre, 1915. Ce fut un rude coup pour la mère et aussi pour la grand-mère dont il était pour l'une et l'autre le préféré. Ce fut un coup rude également pour Maria Duval, l'une des plus jolies filles du village, que Jean Poirier, un dimanche après-midi, dans un moment de tendre enthousiasme, avait fiancée en lui faisant jurer d'être un jour sa femme.

Quand sonna l'appel de ses deux mère-patries, Jean Poirier fit comprendre aux trois femmes, si chères à son cœur à des titres différents, qu'il valait mieux pour lui partir, qu'il y allait de son devoir et de son intérêt, qu'il courait quatre-vingt-dix chances sur cent de revenir et qu'il deviendrait un homme; alors, il se marierait...

Depuis deux ans, Jean Poirier était au front et ses lettres, à sa mère, à la fiancée, à la grand-mère même, s'étaient succédées régulièrement apprenant toujours aux trois femmes de bonnes nouvelles. Dans l'une il apprenait à sa mère qu'il avait été fait sergent sur le champ de bataille, mais il lui disait qu'il ne serait content tout à fait que quand on lui aura remis ses galons de lieutenant.

Un jour, hélas ! on reçut un message qui n'était pas signé de Jean mais dans lequel on parlait de lui: le sergent Jean Poirier avait été blessé d'une balle allemande à Courcellette. Depuis il était dans un hôpital en Angleterre. Il allait toujours mieux, à chaque lettre qui suivit...

\* \* \*

Quinze jours se passèrent.... C'était vrai : Maria Duval allait, dans quelques jours, se marier avec le fromager du village... La mère du sergent Poirier avait voulu s'en assurer elle-même. Elle préférait la

toriture d'un aveu au doute qu'avait soulevé la nouvelle vague apportée du village par la Grand-mère. Et, un dimanche après-midi, elle s'en était allée chez Maria Duval dont le père, un cultivateur aisé, demeurait à l'autre extrémité du village. Elle trouva Maria seule dans la cuisine, chantant comme une cigale insouciant et contente de vivre, et dont les nuages de l'horizon n'inquiètent point l'âme imprévoyante et légère....

L'explication fut embarrassée et pénible; mais l'aveu tomba, brutal, des lèvres de la jeune fille.

"Pardonnez-moi la peine que je vais vous faire, Madame Poirier, avait-elle dit... mais je n'épouserai pas votre fils.

La veuve n'eut que deux mots durant tout le reste de l'explication: "Malheureuse !... Jean t'aimait tant !..."



Oui... mon fils, tu l'as perdue et elle n'est ni malade, ni morte...

Et elle ne put que dire cela, tant une intense souffrance intime crispait sa gorge.

Mais Maria Duval fut implacable. Elle répondit: "S'il m'aimait tant, le choix était facile entre son caprice et moi... Fallait qu'il reste ici !... Pourquoi aurais-je attendu votre Jean puisqu'il n'a pas craint de me quitter sans y être forcé? Je choisis aujourd'hui entre lui et un sort qui me plaît..."

Et Gertrude était retournée auprès de la grand-mère, blessée au sensible de l'âme par cette revanche qui trahissait la secrète rancune de la fiancée naguère momentanément abandonnée, sacrifiée au devoir, et qui faisait d'elle, de la pauvre mère, saignante et meurtrie, l'instrument du désespoir futur d'un fils adoré...

\* \* \*

"Maman !... je veux savoir la vérité, dites-la moi!... On semble me plaindre ici depuis que je suis arriyé et

on me presse toujours la main avec un air de tristesse... On me parle toujours doucement comme on parle à quelqu'un que l'on a à plaindre... Maman... dites-moi !...

—Maria !... ne put que répondre la mère... Maria !

—Malade!... Morte! Oui, c'est vrai, je ne l'ai pas vue encore alors qu'elle aurait dû être la première à m'attendre !... L'aurais-je perdue ?... Dites, mère !...

—Oui, mon fils, tu l'as perdue... et elle n'est ni malade ni morte !...

Alors, la perte de la créature adorée n'était pas de la nature qui s'était d'abord imposée à son esprit en détresse. Il voulut demander des éclaircissements et n'osa. Son cœur, si brave, tremblait à l'approche de l'irréparable; des idées confuses de trahison et d'abandon tourbillonnaient dans sa tête alourdie et il prit à deux mains son front brûlant, murmurant :

"Ah ! elle se marierait... et avec un autre !..."

Gertrude pleurait à sanglots pressés, précipités...

Le sergent Poirier était arrivé depuis deux jours de Québec où il avait été reformé à cause de sa blessure qui le rendait pour toujours impropre au Service militaire actif...

\* \* \*

Le sergent Poirier fut malade longtemps; ses glorieuses blessures s'enfièvreèrent. Mais la sève vigoureuse de son jeune corps finit par triompher. La terrible blessure de son cœur, plus cruelle que celle qu'il reçut à Courcelette, ne voulut pas toutefois se refermer.

"Tu l'as perdue, mon fils !... et elle n'est ni malade ni morte." lui avait dit sa mère. Et depuis, il n'avait fait que s'exclamer : "Moi qui ne vivais que pour elle !... qu'est-ce que je vais devenir maintenant ?..."

"Jean, mon Jean ! ne cessait de répondre sa mère est-ce que nous ne sommes plus là grand-mère et moi? Est-ce que tu ne nous aimes plus ?..."

L'hiver passa, très triste pour le soldat de Courcelette, puis vint le printemps. La guerre durait toujours et devenait même de plus en plus menaçante. On pressait les appels pour de nouveaux soldats ; on parlait même de conscription. L'Europe civilisée était en grand danger, menacée plus que jamais par la barbarie des bois. Du Canada, des troupes nombreuses partaient, volant au secours des deux mère-patries menacées; épuisées, demandant de l'aide de la jeune Amérique....

Jean Poirier était à peu près complètement revenu à la santé. La sève des jeunes chênes de nos forêts laurentiennes accomplit maints miracles... Mais comme à l'automne dernier, le cœur restait malade... Cela n'empêche pas d'être bon soldat...

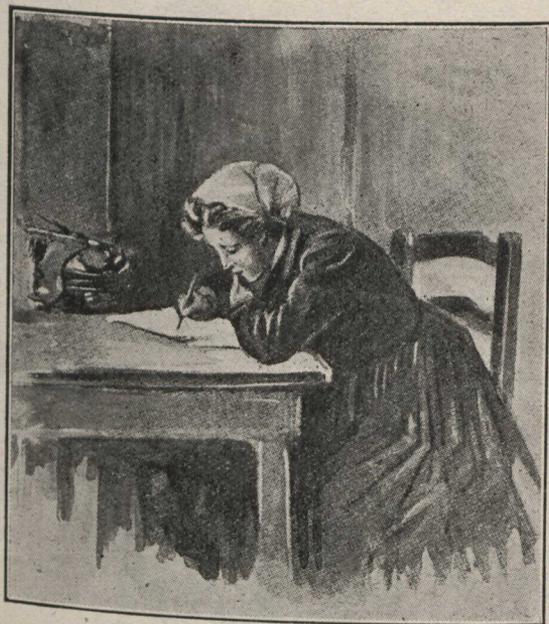
Ce soir de mi-juin, Jean Poirier est avec sa mère et la grand-mère sur la véranda de la maison du rang de l'église. Au loin, les crêtes des Laurentides étincellent encore des derniers feux du soleil qui vient

de disparaître derrière et les forêts qui les couronnent, sont comme illuminées d'un reste de feu de joie. Les ombres envahissent tout le village et le rang, pendant que le sommet le plus élevé des cimes laurentiennes reste illuminé au milieu des flots sombres ambiants, comme l'espoir dans un cœur endolori...

Tout à coup, le jeune sergent se leva paraissant animé d'une résolution farouche. Gertrude lui prit les mains :

—Jean, tu parais tout drôle!... Qu'est-ce que tu as? Je crains que tu vas nous dire quelque chose de cruel...

—Oui, mère, c'est quelque chose qui vous sera cruel et aussi à grand'mère... Je ne peux plus rester ici et... je vais repartir!... Dès demain, je vais faire les démarches nécessaires pour m'enrôler dans un régiment de Québec en partance pour l'Angleterre d'où je pourrai rejoindre mon 22ème. J'ai juré, un jour, de gagner mes galons de lieutenant; j'allais me parju-



...Et tous les jours désormais Gertrude écrira au cher absent les menues nouvelles du village et de la maison...

rer, mais Dieu ne veut pas le permettre... Je veux devenir lieutenant sur le champ de bataille comme je suis devenu sergent...

—Tu ne feras pas cela!... s'exclama la mère, éperdue...

—Petit, petit!... gémit l'aïeule de sa pauvre voix lamentablement cassée... Aurai-je le temps d'attendre ton retour?...

Et le soldat parla longtemps pour répondre aux deux femmes éplorées; il fut fort de l'éloquence que donnent la conviction d'un devoir que l'on veut accomplir et d'une peine que l'on a à cœur de guérir..

\* \* \*

Et le petit soldat partit. On le reprit en service et il gagna l'Angleterre; puis, ce ne fut pas long. Du

pas des marches qui ne sont pas près de finir, il retournerait bientôt, ainsi qu'à un refuge, à ce régiment vaillant, le 22ème bataillon, qui, pour lui, personnifiait désormais, avec celle en son Dieu, sa seule foi...

Derrière lui, deux mères pleuraient, mais secrètement contentes de l'enfant adoré dont elles pouvaient être fières... Et tous les jours désormais Gertrude écrira au cher absent les menues nouvelles du village et de la maison. Elle osera même, un jour, lui annoncer, dans l'une de ses lettres, que Maria Duval n'est guère heureuse avec le fromager du village... Mais elle n'en dit pas plus long.....

A Vimy, le sergent Poirier se distingua entre tous et il fut fait lieutenant. Son rêve se réalisait.

Mais hélas! une seule de ses deux mères apprit l'heureuse nouvelle. La grand'mère était partie. Elle était partie, un soir doré d'automne, la chère aïeule qui eut tant voulu, jadis, donner ses pauvres années de vie, pour que le "petit" n'eût pas de chagrin. Elle n'apprit pas le triomphe de l'enfant aimé qu'un amour trahi avait empêché de lui fermer les yeux mais qui l'avait fait un héros....

JEAN SAINTE-FOY.

### Pour l'unité de direction politique

Il nous faut pour vaincre, dit Pertinax dans l'*Echo de Paris*, non seulement l'unité de commandement militaire, mais l'unité de direction politique.

*En fait, un seul homme dirige l'Amérique guerrière. Ses pouvoirs sont pratiquement illimités. Son omnipotence est sans pareille dans le monde. Le législatif n'empiète pas sur ses attributions exécutives. Il est indépendant de toute préoccupation électorale, puisque, selon les habitudes constitutionnelles, ayant été élu à deux reprises, il ne peut accepter un troisième mandat. L'histoire seule le jugera. Sans doute, pour atteindre au maximum d'effet, il doit se soucier de rester en liaison avec l'opinion populaire. Mais ce souci est pour lui un guide et ne saurait être une chaîne.*

La politique dit Pertinax, c'est le cerveau qui conçoit et met en mouvement les nerfs et les muscles. Nous n'avons pas de cerveau dirigeant.

L'Amérique l'a. Les représentants du président Wilson assistent aux conférences des Alliés, ils notent ce qui s'y passe, et c'est tout :

*Ni une approbation, ni une désapprobation, ni un avis ne tombent de leurs lèvres, ils informent Washington et c'est tout. Il suit qu'une grande incertitude plane sur toutes les décisions prises. Dans quelle mesure seront-elles acceptées à la Maison Blanche?*

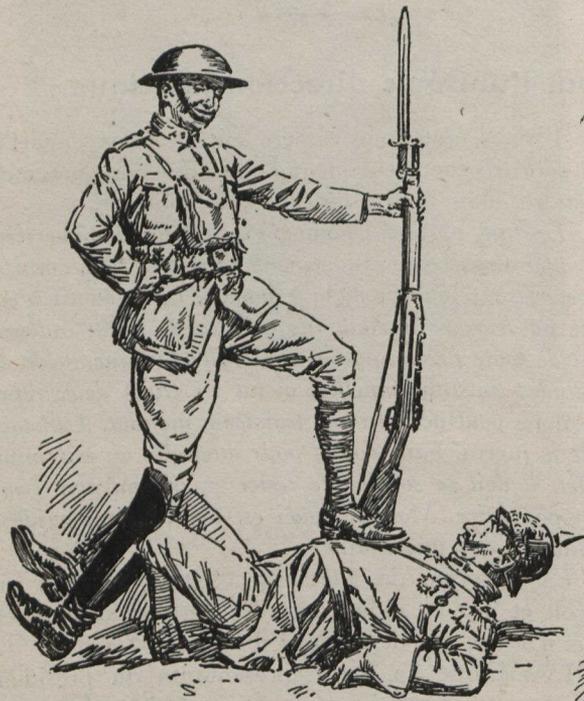
L'unité de commandement militaire était indispensable pour éviter la défaite. L'unité de direction politique est indispensable pour obtenir la victoire, et l'exploiter.



*Le rêve du père.*



*La vision maternelle*



*Ce qu'en pense petit frère*



*L'hallucination de la fiancée*

**LUI, LA-BAS!**

R. F. T. A.  
de "Life"



# LES FILLES PAUVRES



A PARIS. — HELENE.

LES parents d'Hélène habitent, rue de Verneuil, au cinquième étage, un appartement très étroit.

Le salon, assez grand, est meublé de vieux meubles du temps de l'Empire. Un tapis râpé couvre le parquet; des étagères, faisant encoignure, sont chargées de *chinoiseries* sans valeur et de mauvais goût. Quelques livres à reliure chamarrée d'or couvrent, rangés symétriquement, un guéridon à dessus de marbre dont les pieds vermoulus tremblent au premier pas que l'on fait dans le salon. Des rideaux étroits, prétentieusement attachés aux patères par des nœuds de rubans, garnissent les fenêtres; un piano discordant, couvert de musique, ouvert d'une manière menaçante, occupe l'endroit le plus apparent de cette pièce.

L'amour du luxe, la gêne, la misère même, se devinent à mille détails impossibles à dire, et je ne sais quel froid morne qui vous saisit en entrant. On ne s'appuie pas dans ces vieux fauteuils fanés, la raideur même de leur forme est un obstacle. On n'ose toucher à rien. On sent que ces livres étalés sur la table n'ont jamais été ouverts; la fraîcheur de leurs tranches dorées affirme la misère de tout le reste.

C'est un samedi, et chez Hélène, ce jour-là, on reçoit; c'est-à-dire que de sept à dix heures il vient des visites. Hélène, parée d'une robe de taffetas mauve misérablement ornée d'imitation de dentelles noires fait avec sa mère les honneurs de la maison. C'est-à-dire qu'elle salue les arrivants et reconduit jusqu'à la porte les visiteurs qui se retirent.

Ces espèces de réceptions ont pour but de se procurer des invitations, car les invitations et les présents, voilà la fortune d'Hélène.

C'est sur celles-là et sur ceux-ci qu'elle compte pour faire un beau mariage.

Son père, M. Morin, est commandant en retraite et Hélène a été élevée à Saint-Denis. Elle a conservé des relations avec ses amies de pension. La plupart d'entre elles sont riches, et Hélène qui les voit ne eroit pas pouvoir agir autrement qu'elles.

Mme Morin, levée à cinq heures du matin, le jupon retroussé, à peine couverte d'une camisole d'indienne, les pieds perdus dans de vieilles bottines éculées, frotte et balaye la maison, prépare le déjeuner et prend les plus grandes précautions pour ne pas éveiller Hélène. La pauvre femme pense que la fraîcheur de sa fille est le plus beau de son avoir.

A onze heures, Hélène, les cheveux sur les épaules, la figure bouffie, enveloppée dans une espèce de peignoir malpropre, les mains couvertes de vieux gants

déchirés sort enfin de sa chambre en se plaignant, se regarde en faisant la moue et joue, en attendant le déjeuner que sa mère prépare, un morceau de musique à grand effet, sur lequel elle compte pour briller le soir.

Car le soir, voilà le seul moment où elle essaye de vivre; elle fait toilette, elle va chez ses amies riches, les accompagne partout, fait des frais d'esprit pour leur plaire et surtout pour être remarquée.

Son intérieur n'existe pas, elle n'existe que pour le moment où elle sortira de chez elle.

Si une amie vient, par désœuvrement, la chercher pour la promenade; elle est prête en un clin d'œil. Elle chausse sur des bas malpropres des bottines de satin, elle jette sur ses jupons rapiécés une robe de soie. Un mantelet de dentelle qu'elle avait un jour emprunté, et qu'on ne lui a jamais redemandé, couvre ses épaules. Elle est leste et prend dans la voiture de son amie des attitudes nonchalantes; elle croque avec elle les plus dispendieuses friandises. Elle est riche chez les autres.

En rentrant chez elle, elle regarde sous le pied des chandeliers et y trouve quelquefois dix ou vingt francs que des âmes charitables y ont laissés. Sa mère s'en empare pour aider à la dépense de la maison. Quant à travailler, quant à gagner sa vie, elle n'y pense pas, et si on le lui proposait, elle répondrait qu'elle n'est pas née pour cela.

Hélène rentra un soir en disant à sa mère qui grelottait auprès du feu éteint, en raccommoant d'affreuses chemises :

—Figure-toi que je viens, je crois, de rencontrer mon affaire chez Mme Mirault. Il y avait ce soir un jeune homme charmant, fort élégant, qui a fait la plus grande attention à moi; il ne m'a pas quittée de la soirée. Mme Mirault me faisait de petits signes. Je crois que c'est une affaire qui va marcher. Il a l'air riche, ajouta-t-elle en jetant son châle sur une chaise.

Crois-tu, continua-t-elle en regardant sa mère d'un air triomphant, que c'est en restant enfermée ici que j'aurais trouvé cela?

La bonne femme ôta ses lunettes et lui dit tristement :

—Mais est-il riche comme tu le crois? Que fait-il?

—Je te dis qu'il est aussi élégant que le comte de C.

—Tu sais bien que cela ne prouve rien, dit la vieille en pliant son ouvrage.

Puis elles se couchèrent, l'une rêvant une riche corbeille de mariage, des voitures, un château, etc., et l'autre rêvant qu'elle avait répandu une tasse de lait, et que c'était tout ce qu'il y avait dans la maison pour la vie de la journée.

A partir de ce jour, Hélène ne quitta plus Mme Mirault. Elle y rencontrait souvent le jeune homme en question, M. Joubert. Il avait, en effet, pour Hélène les soins les plus empressés, et certes, il ne recevait pas un accueil décourageant !

Un soir, en rentrant chez lui, il y trouva un de ses amis.

Je te trouve à propos, lui dit-il; prête-moi dix francs. Voici pourquoi: j'ai rencontré dans une maison riche, où je vais en soirée, une jeune fille très comme il faut, qui a paru me remarquer. Tu comprends que je n'ai pas laissé refroidir cela, et je crois que je ferai bien de lui offrir ce soir un bouquet. Il ne faut que cela quelquefois pour décider une bonne affaire. Une femme riche peut épouser un homme qui n'a rien, mais il faut que cet homme sache être aimable, galant, empressé; tu comprends ?

L'ami prêta les 10 francs.

Le même jour, Hélène disait à sa mère :

—Cela va bien Il faudrait, pour bien faire, qu'il me vît ce soir dans une jolie toilette... parce que, vois-tu, un homme riche peut épouser une femme qui n'a rien, mais il faut que cette femme soit élégante, puisse représenter, sache lui faire honneur. Comprends-tu ?

—Mais, dit la pauvre femme avec quoi l'acheter, cette toilette? où prendrons-nous de l'argent ?

—Le moment est décisif, dit Hélène ; notre concierge nous prêtera bien deux cents francs. Dans un mois je serai richement mariée, nous lui rendrons cela.

Le concierge prêta les deux cents francs. La toilette fut achetée et le soir Hélène parut chez Mme Mirault avec un éclat inusité. De son côté, M. Joubert arriva l'air rayonnant. Il offrit à Hélène un charmant bouquet de camélias blancs. Il trouva, en lui présentant, un compliment à lui faire, en comparant les mains d'Hélène aux camélias du bouquet, etc., etc.

Le soir en se retirant, il demanda à Mme Mirault un rendez-vous pour le lendemain, ayant, disait-il à l'entretenir d'une chose très grave d'où dépendait son avenir.

Hélène entendit cela et rentra chez elle au comble de la joie.

—Tu as tort, dit M. Mirault à sa femme, de permettre sous tes yeux cette comédie entre Joubert et Hélène.

—Mais, dit Mme Mirault, Joubert veut épouser Hélène; il m'a demandé un rendez-vous pour demain et c'est certainement pour me parler de cela. Il a 1,800 francs d'appointements, il aura de l'avancement d'ici à un an ou deux. Hélène donnant quelques leçons de musique, ils pourront vivre modestement; il n'en faut pas plus que cela, quand on s'aime, pour être heureux.

—Ta, ta, ta, ta, ! dit M. Mirault, te voilà bien ! Apprends de moi qu'ils ne s'aiment pas, et que tu vas assister à une grande mystification ; que M. Joubert

sera ton ennemi, et qui plus est, Hélène ne te pardonnera jamais d'avoir trouvé ce mariage convenable pour elle.

Le lendemain M. Joubert arrive chez Mme Mirault, il était admirablement bien mis. Il avait l'air heureux, timide et humble.

—Je ne doute pas, madame, lui dit-il, que vous n'ayez deviné l'objet de ma visite. J'ai besoin de cette conviction pour entrer en matière. Qui sait même, continue-t-il en s'animant, si je ne dois pas à votre bienveillance pour moi d'avoir si souvent rencontré chez vous une personne aux mains de laquelle je souhaite aujourd'hui de confier mon bonheur et ma vie !

—Monsieur... dit Mme Mirault.

—Laissez-moi continuer, madame, interrompit Joubert avec feu, je ne sais où je prends le courage de vous parler avec tant de franchises d'un sentiment que j'osais à peine m'avouer à moi-même il y a deux jours. Permettez-moi de vous exprimer le trouble dont mon cœur est rempli. Hélas ! vous le savez, madame, je n'ai à offrir à Mlle Hélène que les trésors d'un cœur dévoué ! Mais du moins, je puis dire que mon sang, ma vie tout entière lui appartiennent et que je ne souhaite qu'une chose au monde: lui faire agréer le dévouement absolu d'un cœur qui ne peut appartenir qu'à elle !

—Monsieur, dit enfin Mme Mirault, je ferai part à Mlle Hélène de vos sentiments et de vos espérances; j'espère qu'elle appréciera comme elle le doit l'honneur que vous lui faites. Quant à moi, je suis heureuse d'avoir à lui demander sa main pour un homme aussi estimable que vous.

Dans l'empressement qu'elle mit à se rendre chez Hélène, madame Mirault entendit à peine son mari qui lui disait :

—Joubert a parlé comme un niais ; tu vas voir qu'il y a là-dessous quelque malentendu abominable.

—Hélène, criait-elle en entrant, venez que je vous parle ! Et haletante encore des cinq étages qu'elle avait gravis en courant : Monsieur Joubert vous demande en mariage, ma chère, lui dit-elle; appelez votre mère.

La mère d'Hélène parut, tenant une casserole à la main.

Hélène, rouge de plaisir, ne laissait pas à Mme Mirault le temps de parler. Celle-ci parvint enfin à lui raconter sa conversation avec Joubert.

—Madame, dit enfin Hélène qui se remit, il y a longtemps que je sens le besoin de dévouer ma vie: mon cœur avait besoin d'un être à aimer. M. Joubert, en m'honorant d'une demande en mariage, me révèle toute ma destinée: Aimer et rendre heureux !

—Ma chère, dit Mme Mirault, je ne lui en dirai pas si long; seulement je viendrai en visite avec lui, ici, demain. Je me retirerai en le laissant avec vous. Vous causerez. Au revoir. J'espère que tout ira bien.

Le lendemain, Mme Mirault tint sa promesse. Elle arriva avec Joubert, et au bout d'un instant se retira, le laissant en présence d'Hélène.

—Mademoiselle, dit Joubert, en regardant d'un air inquiet autour de lui, Mme Mirault vous a, sans doute, parlé de mes sentiments pour vous; puis-je espérer, ajouta-t-il d'un ton indécis, que vous voudrez bien les agréer?

—Monsieur, dit Hélène, je ne sais comment vous exprimer ma reconnaissance ! J'attribue, croyez-le bien, à la générosité de votre cœur et non à mes faibles mérites l'attention dont vous voulez bien m'honorer; aussi, croyez bien que la fortune que vous venez de m'offrir avec tant de générosité n'est pas ce qui me touche, mais bien la bonté de cœur qui vous a fait découvrir en moi une âme souffrante que les gênes et les étroitesse de l'existence meurtissent depuis que je suis au monde...

—Mademoiselle, dit Joubert, en coupant court au récit des infortunes d'Hélène, je désirerais parler à madame votre mère; il est, je crois, des points sur lesquels il faut que je m'entende avec elle.

Hélène appela sa mère et se plaça de manière à tout entendre.

—Madame, dit Joubert d'un ton froid, je crois qu'il y a entre mademoiselle votre fille et moi un malentendu. Je suis un pauvre employé au cadastre, je gagne 1,800 fr., et ce n'est pas avec d'aussi faibles ressources que je puis satisfaire la juste ambition que Melle Hélène a d'être riche.

Et, saluant avec précipitation, il sortit en courant.

Huit jours plus tard, on vendait les meubles d'Hélène. Le concierge avait exigé le remboursement des 200 fr. Sa mère déjà souffrante, succomba à ce dernier coup.

Hélène est maintenant sous-maitresse dans une pension de demoiselles.

#### EN PROVINCE — ROSE.

**E**LLÉ habite à l'extrémité de la ville une petite maison située à l'est. Elle a le soleil dès qu'il paraît et elle se lève au premier rayon qui pénètre dans sa chambre. Avant d'éveiller sa mère, elle a déjà fait sa toilette. Du linge un peu gros, mais très blanc, une robe d'indienne, qui a coûté 6 fr., proprement ajustée, un tablier noir et un bonnet blanc, voilà sa tenue ordinaire; elle est couturière et va en journée. Son père est charpentier, sa mère reste au logis, fait le ménage et raccommode le linge.

A sept heures, Rose part, ayant déjà fait le plus pénible de l'ouvrage de la maison. Elle rentrera ce soir, rapportant à sa mère le gain de la journée.

Ce que Rose a d'industrie pour conserver le peu que contient son intérieur, Dieu seul le sait ! Com-

bien de reprises perdues dans les rideaux blancs de sa fenêtre ! quel raccommodage merveilleux que celui de sa robe du matin ! comme son linge est rangé, comme sa robe du dimanche est pliée et comme le petit bonnet à rubans des jours de fête est soigneusement enfermé, couvert d'une mousseline !

Le plus ordinairement Rose et sa mère ont les mêmes robes. C'est un peu foncé pour Rose, peut-être, mais les deux femmes ont calculé que, plus tard, des deux vieilles robes semblables, on pourra en faire une presque neuve, et cela a décidé Rose à renoncer à la robe plus jeune qu'elle convoitait. Au moment d'acheter un ruban elle pense que sa mère devient vieille et que bientôt un fauteuil lui sera nécessaire. Elle renonce au ruban et met l'argent en réserve. Il y a bien longtemps qu'elle fait ainsi sa bourse ! Cher et doux fauteuil que celui qu'elle achètera ainsi et où sa mère reposera la tête ! Elle seule en connaît tout le prix. Sa mère le devine un peu cependant. Ce sera le plus beau meuble de la maison, on lui fera une housse de toile blanche toute neuve, et Rose oubliera bien vite, en le donnant, tous les rubans et toutes les fleurs qu'il a coutés.

Sa mère épargne aussi, de son côté. Elle ne parle de cela qu'à son mari. Elle prépare une dot à Rose. Une dot ! La pauvre femme donnera une dot à sa fille ! quelle joie ! Si Rose ne se mariait que dans un an ou deux, peut-être qu'on pourrait lui donner 1,200 fr. de dot ! Acheter avec cela un établissement à un jeune ouvrier, bon travailleur qu'elle aimerait. Qui sait?... peut-être que le jeune ouvrier aura aussi quelques épargnes, et si le fils du voisin Miret pensait à Rose...

Quand Rose part, sa mère lui dit quelquefois :

—Tiens-toi bien, ma petite, il ne faut pas qu'on ose te parler à la légère, vois-tu ! On ne fera jamais de louanges de toi, mais il faut qu'on n'en dise rien : et tu seras assez riche. Tu vas sur tes vingt ans, n'écoute pas les mauvais propos.

Roses a des amies; elle ne les voit que le dimanche; c'est son seul jour de liberté. Ce jour-là elle fait à elle seule le ménage; sa mère se repose. Pour la grand'messe elle se pare. Le bonnet à rubans sort de son enveloppe de mousseline; les bas blancs, les souliers neufs, tout est mis au grand jour. Sa mère aussi se fait belle. Une seule chose diffère dans leur costume: la forme et la couleur du bonnet. On accorde à la jeunesse de Rose le luxe des rubans bleus et du tulle blanc. Sa mère a du tulle noir et des rubans bruns. Le père a encore son habit de noce en drap bleu. C'est ainsi qu'on se rend à la promenade où Rose rencontre ses amies. Elle est gaie, un peu sérieuse; c'est à elle qu'on demande conseil.

Elle danse aux fêtes du village et rentre chez elle bien avant que ses amies songent à quitter la fête.

Il y a un an, elle a rencontré à la fête de Roquelure un jeune homme qui l'a fait danser souvent.

Depuis, elle l'a encore rencontré dans les rues; il la saluait en passant.

Un jour on est venu lui demander de travailler chez une vieille dame fort riche qu'elle connaissait de nom, Mme Fromont. Elle y est allée et y a trouvé son danseur de Roquelaure: c'était le fils de madame Fromont. Il a causé longtemps avec elle, il l'a interrogée sur ses parents, sur elle, sur ses projets, tout en la regardant travailler.

—Mademoiselle Rose, lui dit-il un jour, que vous faudrait-il pour être riche, dites-le moi!

—Ah! monsieur, disait Rose, si nous avions seulement 1,200 fr. de rentes, nous serions bien riches!

Rose raconta à sa mère les conversations avec M. Fromont. Il paraît bien s'intéresser à moi, disait-elle.

—Cela ne vaut rien, dit la bonne femme. Ne te mets pas dans la tête, ma pauvre enfant, que M. Fromont t'épouserait. Il le voudrait, qu'il faudrait dire non, vois-tu, ma fille! C'est une mauvaise chose de sortir de sa condition. Celui qui vous prend ainsi se repent quelquefois, et il ne faut qu'un mot qu'on ne peut pas oublier pour rendre malheureux. La classe dans laquelle tu entrerais ne t'aimerait pas, elle se souviendrait sans cesse de ton origine et te tiendrait à distance. La classe que tu aurais quittée te pardonnerait encore moins, elle t'abandonnerait à ce qu'elle nommerait tes grandeurs, et tu serais isolée. Jacques Miret m'a parlé de toi hier, ma Rosette, et il m'a dit:

—Ma bonne dame, il y a longtemps que nous sommes voisins; vous me connaissez bien. Pour vous dire toute la vérité, il y a aussi bien longtemps que j'ai dans mon idée de me marier avec Mlle Rose. Je viens vous la demander en mariage.

Tu l'aimes bien aussi, oublie donc ce qui t'est passé par la tête. Dans deux mois tu l'épouserai si tu

veux. En attendant il ne faut plus aller chez Mme Fromont; c'est une pratique de perdue, voilà tout.

Rose embrassa sa mère et tout fut ainsi convenu.

Un jour qu'elle était en journée, madame Fromont se rendit chez elle, et, ne la trouvant pas, voulut parler à sa mère.

Elle demanda pourquoi Rose ne venait plus. La bonne femme raconta simplement ce qui s'était passé.

—Vous vous êtes trompée, dit madame Fromont, mon fils ne pensait pas à épouser Rose, encore moins à la tromper; mais puisqu'elle doit se marier, informez-moi du jour, et mon fils vous dira à quoi il pensait.

—Le jour n'est pas loin, dit la bonne femme. Rose se marie dans quinze jours, le 1er de mai, ma chère dame.

Pendant ce temps, Jacques Miret faisait avec Rose des projets pour l'avenir; ils arrangeaient d'avance leur vie. La mère de Rose avait, en pleurant de joie, livré son secret; les 1,200 francs de dot étaient là, pas un sou n'y manquait.

Le 30 avril, M. Fromont et sa mère arrivèrent chez Rose; toute la maison était en apprêts pour le lendemain.

—Mademoiselle Rose, dit M. Fromont, je me marie aussi demain; j'espère que ce que je viens faire chez vous aujourd'hui me portera bonheur. Voici 1,200 fr. de rente que je vous apporte en dot, c'est vous qui en avez fixé le chiffre.

—Les 1,200 francs que votre mère avait amassés pour vous, ma chère demoiselle, ajouta Mme Fromont en embrassant Rose, seront pour votre trousseau.

Jacques Miret a fait fortune.

JEAN LANDER.

Au 15 juillet.

## ROME

—Sa Sainteté Benoît XV a approuvé la nomination de M. Tai-Cheng-Lin comme représentant de la Chine près le Vatican. Le titulaire a déjà été ministre de son pays en Espagne et au Portugal.

Cet acte de la république chinoise nouant des relations diplomatiques avec le Saint-Siège fait souhaiter encore plus ardemment à tous les vrais amis de la France de voir bientôt la fille aînée de l'Eglise reprendre la place laissée vide, en 1905, auprès du siège de la catholicité.

—Le Souverain Pontife a adressé récemment au Cardinal Bello, patriarche, et aux autres évêques du Portugal une Lettre louant leur noble attitude durant la persécution de 1911 à 1917 et les félicitant des perspectives d'amélioration prochaine dans leur

## LES FAITS DE LA SEMAINE

pays. Le Nonce en Espagne s'est d'ailleurs rendu à Lisbonne, où il fut cordialement accueilli par le président Paes. On s'attend, de ce côté encore, à une reprise des relations

diplomatiques entre le Vatican et le gouvernement portugais.

Pour peu que les catholiques et les éléments d'ordre montrent une clairvoyante détermination, l'heureux coup d'Etat de 1917 autorise de belles espérances de résurrection religieuse.

## QUEBEC

—La fête nationale française a été célébrée, dimanche, à la Basilique avec solennité, par la colonie française. Le vice-consul, M. de Saint-Victor, S. H. le Maire et les membres du Conseil, le brigadier-général

Landry, le lieut.-col. Rogers et leurs états-majors étaient présents. L'éloquent orateur le P. Rigaud, des Missionnaires du Sacré-Cœur, a donné le sermon.

Ce n'est plus la prise, vide de sens, de la Bastille que fêtent les Français informés, c'est la France de toujours, l'impérissable France.

—Ouverture au camp Saint-Louis, à Québec, d'une succursale de l'œuvre admirable du *Chez Nous du Soldat*.

—Condamnation d'un buvetier et de deux cochers pour vente de boisson en contravention avec la loi Scott. C'est le troisième épisode judiciaire depuis l'entrée en vigueur de la loi à Québec, dans une lutte dont les citoyens de l'Union prohibitionniste, à défaut des autorités, ont pris l'initiative.

—Campagne active de la Chambre de Commerce de Québec, par son Comité de l'industrie, récemment formé, en vue de promouvoir les intérêts économiques de notre ville.

—Visite du docteur Doughty, chef des archives canadiennes, une autorité en histoire du Canada. Sujet: installation du musée de guerre et des archives au Parc de l'Exposition, où l'on peut admirer maintenant le célèbre plan de Québec de l'arpenteur Du Berger (1792) et le canon de Montcalm.

## CANADA

—Par ordre de S. G. Mgr Bruchési, la chapelle dite de la Réparation, à la Pointe-aux-Trembles, est désormais, au diocèse de Montréal, "*le temple attiré de la réparation au Sacré-Cœur*". Consécration aussi de la ville de Montréal-Est au Sacré-Cœur.

Le règne du Cœur sacré de Jésus a pris, au Canada catholique et dans le monde entier, un immense développement.

—Belle célébration de la fête nationale française à Montréal. Réception à l'hôtel du Consulat. Excellents discours de M. le consul Bonin et de l'hon. Cyrille Delâge, surintendant de l'Instruction publique.

—La grève des tramways en Colombie-Anglaise est réglée à Vancouver. Par contre, la menace d'une grève des chemins de fer est plus imminente que jamais. Les employés ont refusé des propositions calquées sur l'arrangement américain McAdoo. Ils réclament la journée de 8 heures et une échelle de salaire plus élevée.

Le ministre du Travail a adressé, à cette occasion, aux patrons et aux ouvriers un appel à la concorde, invitant les ouvriers à se prévaloir de la loi des différends industriels. Il invoque à bon droit l'argument que le temps est bien mal choisi pour paralyser les activités nationales, à cette heure d'une guerre sans précédent, à l'issue victorieuse de laquelle nous sommes directement intéressés.

—Le conflit entre les autorités militaires et la justice à propos des arrêts en conseil abolissant les

exemptions et suspendant le privilège de l'*habeas corpus* a pris de l'envergure. Les tribunaux sont saisis d'une avalanche de demandes de libération.

Un nouvel arrêt en conseil a été passé le 5, maintenant sous les drapeaux les conscrits intéressés et priant qu'on avertisse de la chose les commandants militaires. Par contre, le ministre de la Justice a demandé qu'on attende la décision de la Cour Suprême, qui entendra, jeudi, l'appel dans le cas initial, celui du conscrit Lewis, de l'Alberta. Il a promis que les soldats visés seront gardés à la disposition du tribunal.

La question est même allée jusqu'à Londres, d'où est venue une dépêche disant que la situation militaire fait un devoir de garder les hommes sous les drapeaux.

Au 8 juillet, le total des conscrits mis en service actif s'élevait à 82,578.

—A Montréal, les 9, 10 et 11 juillet, premier congrès général des notaires de la province.

—Campagne de la *Ligue Navale*, fondée récemment en vue de promouvoir l'industrie nationale de la construction des navires et l'extension de la flotte marchande canadienne. Le président général est M. James Carruthers.

—On décide de construire à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, un immense bassin de carénage, au coût de \$10,000,000.

—M. William-E. Collier, journaliste à Montréal et volontaire du corps expéditionnaire canadien, se porte candidat à la succession du docteur Finnie. Il se donne comme indépendant et inscrit à son programme, entre autres choses, la dissolution de la Confédération et la constitution de Québec, avec les Provinces Maritimes, si elles le désirent, en un Dominion britannique autonome, ainsi qu'une paix sans annexions ni indemnités et fondée sur "*la reconnaissance du droit des petites nationalités de régler leur propre sort*"...

—Nouvel édit de la Commission des Vivres, limitant la consommation du blé.

## ETATS-UNIS

Le contre-espionnage fonctionne sans répit chez nos voisins. C'est un bel exemple de "*guerre totale*", comme dirait Léon Daudet.

Julius Pirtitzer, ancien président de la *Transatlantic Trust Company*, et quatre ou cinq autres espions ont été écroués. L'accusation contre le docteur Rumely dont nous avons parlé l'autre semaine, établirait que les Boches auraient consacré \$30,000,000 à l'achat de la presse américaine.

—Nouveaux crédits de 12 milliards pour la guerre. Dix autres millions sont prêtés à l'Italie.

A tous les points de vue, l'aide américaine est extrêmement précieuse pour les Alliés.

—Abolition du conseil de guerre et unification de la direction guerrière à Washington.

—Les fabricants de boisson sont serrés de plus en plus près. On est à leur couper sans merci le ravitaillement en charbon.

## ANGLETERRE

Défaite des Boches à l'intérieur. L'internement des sujets des empires centraux et la liquidation des banques ennemies sont réclamées énergiquement par l'opinion publique. On y va, d'ailleurs: un bill à ce propos est en bonne voie devant le Parlement.

Dans le même ordre d'idées, on organise l'après-guerre économique. Lord Robert Cecil a fait à ce sujet une importante déclaration, le 13. En outre, l'établissement de banques ennemies en Angleterre sera prohibée, après la guerre. On porte la défense là où l'Allemagne a porté la guerre offensive: c'est à l'aide de sa guerre économique et de son espionnage combinés que la Germanie a ourdi la guerre par les armes.

—Un parti de journalistes canadiens de toutes les provinces est arrivé à Londres, avec le général Mewburn, ministre de la Milice, et le colonel Ballantyne, ministre de la Marine à Ottawa. Lloyd George a déclaré, au banquet des journalistes, le 13, que les Dominions, ayant été à la peine, auront leur mot à dire sur les conditions de paix, d'une paix "juste et durable", sans quoi cette guerre serait une épouvantable "duperie" pour l'humanité.

Deux jours plus tôt, sir Robert Borden avait réclamé une paix "décisive" et assuré son auditoire de la détermination du Canada.

—Sa Majesté Georges V a donné audience à M. le docteur Henri Béland.

—La fête de la France a été célébrée joyeusement en Angleterre. Par édit royal, le drapeau français a pris la place du drapeau britannique sur les édifices publics. Touchante et noble fraternité!

## FRANCE

Les mêmes socialistes intraitables dont les courtes vues ont désarmé la France avant 1914 ont soulevé vendredi, un débat très violent, au Palais-Bourbon, touchant le renouvellement de la charte de la Banque de France. Le ministère a posé la question de confiance et Clémenceau est encore sorti vainqueur, par un vote de 338 à 173.

—Les voies d'appel sont épuisées pour Duval et la canaille du *Bonnet Rouge*: le pourvoi en Cour de Cassation est rejeté. Duval ira à Vincennes, et ses tristes copains, en prison.

—Nouvelle victoire de Léon Daudet: le fameux Henri Guilbeaux, triple espion, directeur de la revue *Demain* et l'un des auteurs, en Suisse, de la défection russe, est arrêté par les autorités suisses.

## ALLEMAGNE

Deux grosses nouvelles: la démission de von Kuhlmann, ministre des Affaires étrangères, et l'amorce de paix du chancelier Hertling.

Kuhlmann est remplacé par l'amiral von Hintze, qui a fait de l'espionnage un peu partout et que d'autres donnent comme un ami de von Tirpitz, le chef pangermaniste.

Quant à von Hertling, naturellement, il se fait accusateur des Alliés. Il est prêt à faire la paix, mais à la condition que ce soient les Alliés qui fassent le premier pas. Sinon, ce sont eux, les attaqués, qui sont responsables de la continuation de la guerre. Le chancelier déclare aussi s'en tenir à la réponse de l'Allemagne au Souverain Pontife, alors que, de l'avis même de l'*Osservatore Romano*, cette réponse a été obscure et équivoque. Nonobstant la double manœuvre, l'amorce de von Hertling est un pas significatif.

En attendant, les civils allemands sont instamment priés d'aller pieds nus!

—Conférences incessantes entre hommes d'Etat austro-allemands. L'Autriche marchande sur la question de la *Mitteleuropa*, c'est-à-dire sur son absorption par l'Allemagne. Soixante diplomates et parlementaires sont entrés en conversation à Salzbourg, en Autriche.

## RUSSIE

—De la Russie d'Europe l'intérêt se reporte sur la Russie asiatique. Il se joue, en effet, une grosse partie en Sibérie.

Si les dépêches disent vrai, un gouvernement de réaction est établi à Vladivostock. Son programme comporterait la chute des bolsheviks. Mais, à considérer certains articles de ce programme, ultra-démocratique et même socialiste, il ne faut pas trop miser sur un succès de ce côté-là. On annonce que le général Howath, vice-président et gérant général des chemins de fer de l'est chinois, se serait proclamé dictateur temporaire du nouveau régime.

Autre fait: les Tchéco-Slovaques sont aux prises en Russie avec les bolsheviks. Un de leurs chefs en vue, le colonel Vladimir Turban, viendrait, paraît-il, causer de la situation à Washington.

—Les dépêches persistent aussi à montrer les Alliés maîtres de la côte mourmane, sur la mer Arctique. On joint ce fait à celui d'une intervention économique américaine possible, sous la forme de délégations d'experts et d'hommes d'affaires.

L'Allemagne serait donc menacée d'une réouverture du front oriental?...

—Les nouvelles de l'Ukraine sont aussi obscures que celles de Sibérie. Après avoir annoncé la démission du cabinet local, elles ont parlé d'une révolution en forme, nécessitant l'immobilisation de 35 divisions boches...

—On aurait mis le grappin sur un des assassins de von Mirback. Skobelef, Tchenof et Tseretelli, ministres sous Kerensky, auraient été arrêtés à Moscou.

—L'Allemagne continue d'exploiter la Russie. Elle exigerait une indemnité de guerre de 7 milliards de roubles (au delà de \$3,500,000,000).

## AILLEURS

—Expulsion des Juifs de la Finlande.

—Le gouvernement Botha a écroué trois socialistes internationaux impliqués dans les troubles de l'Afrique-Sud. Il n'y a pas d'autres développements.

—Cuba se préparerait à envoyer des troupes aux côtés des Alliés. La législature de l'endroit étudie une loi du service militaire.

—Elections à Panama, sous la garde des troupes américaines.

## LES MORTS DE LA SEMAINE

—S. G. Mgr Thomas-F. Cusack, évêque d'Albany, New-York; Mgr Wilbrod-Cléophas Martin, chanoine et procureur de l'archevêché de Montréal; M. l'abbé J.-A. Chalifour, du diocèse de Rimouski; l'honorable sénateur Joseph Shehyn, de Québec, président de la maison McCall, Shehyn et Fils, ancien député à l'Assemblée Législative et trésorier provincial dans le gouvernement Mercier; M. A.-L. Désaulniers, avocat à Louiseville, ancien député provincial et fédéral de Maskinongé; M. le docteur Thomas Simpson, de Montréal; l'amiral Adrien Ryuiér, ancien ministre de la Marine en France.

# “Une étape dans le conflit des races”

Suggestive étude de M. W. Caldwell, professeur de l'Université McGill, sur une brochure de M. Ferdinand Roy, professeur de l'Université Laval

*Un ami de la VIE CANADIENNE nous communique le travail qui suit, traduction d'un article récent.*

ON se rappelle que M. Ferdinand Roy a publié, l'été dernier, une brochure qui a eu du retentissement, *L'Appel aux Armes et la Réponse canadienne-française—Etude sur le conflit de races*. Cette étude vient d'être préfacée et traduite en anglais par deux professeurs de Toronto, ce qui a fourni à M. le professeur W. Caldwell, de l'Université McGill, occasion d'un article intéressant à la *Gazette*, de Montréal, du 6 juillet.

“Dans leur préface,—écrit M. Caldwell, à l'article duquel nous faisons ci-après très largement écho,—ces messieurs de l'Ontario déclarent qu'ils ont plaisir à présenter à leurs compatriotes anglo-canadiens les opinions franchement exprimées d'un gentilhomme sincère, intelligent et cultivé de sentiments nationalistes (?). J'intercale ici un point d'interrogation, car je vois dans l'homme supérieur de qui est cette brochure beaucoup plus qu'un nationaliste, au sens jusqu'ici limité du mot. Il prend à parti, en effet, dans ces pages, autant qu'il se peut, Bourassa et d'autres chefs canadiens-français, pour le péché qu'ils ont commis contre la lumière, en induisant leurs compatriotes en erreur sur le devoir réel à suivre dans la guerre actuelle. Mais les traducteurs ont raison de dire qu'ils considèrent que c'est un bien pour nous d'apprendre de M. Roy ce que pensent quelques-uns de nos concitoyens. Nous nous sommes, soutiennent-ils, trop peu connus les uns les autres. Nous n'avons

voulu rien entendre aux opinions qui n'étaient pas les nôtres”....

M. Caldwell est heureux de témoigner qu'il avait lu avec “un vif intérêt” la brochure française de M. Roy, à laquelle ont redonné de l'actualité “des événements récents”, non moins que “les commentaires de ses traducteurs ontariens et d'autres personnages (en Europe aussi bien qu'au Canada et aux Etats-Unis)”, accueil qui “a fait contraste avec l'indifférence, avec laquelle elle fut d'abord reçue par les quotidiens canadiens-français”. “Je fus captivé à l'instant, continue M. Caldwell, par l'idéalisme bien français” de cette étude, “par sa belle tenue générale, et par le mémorable, le prophétique appel de M. Roy adjurant ses frères canadiens-français d'oublier les différends évitables survenus entre eux et les Anglo-Canadiens, d'oublier les critiques injustes et l'injustice positive auxquelles ils avaient été soumis, du fait des préjugés anglais, des fautes commises par les législateurs, de l'aveuglement des chefs nationalistes, des haines de races, et ainsi de suite”.

Sur ce dernier terrain, celui du conflit de races, M. Caldwell ne veut pas s'avancer. “Je préfère infiniment, écrit-il, m'exprimer sur la brochure en autant qu'elle prouve la justesse de pronostic de l'intellectuel et du professionnel qu'est M. Roy (j'en sais d'autres à Montréal et ailleurs qui ont exprimé des vues identiques) quant à l'attitude réelle qu'adopteraient finalement tous les Canadiens-Français instruits et vraiment patriotes, à l'égard de cette guerre d'une portée mondiale.”

### Les partis et les races

Ceci dit, le professeur de McGill examine en détail *L'Appel aux Armes*, sur divers points duquel il fera des restrictions. Il écrit :

“ Parmi les traits les plus importants de la brochure ” de M. Roy, “ je place le renvoi qu’il fait des partis politiques et du provincialisme étroit aux choses du passé, auxquelles ils appartiennent réellement; l’avertissement qu’il donne à ses frères canadiens, leur disant que leur fidélité à la France et aux traditions françaises, partie intégrante de leur vie même, implique une attitude progressive, sociologiquement parlant, aussi bien que la loyauté envers le passé exprimée dans la célèbre devise française *Je me souviens*; l’insistance qu’il met, comme Canadiens-Français et catholique, à exiger qu’on discute librement et qu’on se réfère à un point de vue logique et raisonné pour agir en citoyens modernes d’un pays moderne (quoique jeune); son hostilité justifiable d’homme cultivé, de Canadien, de belligérant contre les folles gens (je confesse n’en pas connaître; ce serait, à coup sûr, de folles gens!) qui penseraient, même un seul instant, à “anéantir tout ce qui a caractère français”; l’idéalisme personnel élevé et le sens aigu d’une commune citoyenneté dont il fait preuve, en tendant les mains sans distinction à ses nombreux amis de langue anglaise, les invitant à un effort commun en vue d’arriver à une meilleure atmosphère touchant notre vie canadienne collective...”

“ M. Roy prétend n’appartenir à aucun parti politique, et il écrit certainement en penseur indépendant (puisse leur nombre s’accroître!) soutenant que, avec les haines de races dont il a été parlé, les partis politiques ont été la principale cause du soi-disant échec de l’enrôlement volontaire dans Québec. Nous sommes supposés maintenant avoir un gouvernement non partisan pour le gain de la guerre, et il est certainement à espérer que le gouvernement qui viendra au pouvoir après la guerre soit aussi un gouvernement non partisan, national, réparateur, dans lequel des hommes provenant de toutes les régions de la pensée consacreront leur personne et leur savoir à l’édification du Canada de demain—par rapport à un Empire nouveau et au re-groupement des nations. Il nous est venu de plusieurs quartiers importants, depuis un an ou deux, que les temps étaient mûrs, au Canada, pour un troisième parti politique, pour un parti vraiment national, vraiment canadien. Un des plus beaux incidents de naguère, ça été, à mon sens, la conduite de plusieurs hommes notables (canadiens-français surtout) qui se sont dégagés des liens de partis pour le gain de la guerre et pour le rachat de notre vie canadienne.”

Dans les trois paragraphes qui suivent, M. Caldwell reconnaît et souligne quelques-unes des inventions que le préjugé a fait courir sur le compte de la population canadienne-française. Il avoue, en passant,

que “la vie au moyen-âge” était “préférable (à certains points de vue) à une grosse part de la désorganisation des deux derniers siècles” et il confesse “avoir parlé dans les revues de Londres et ailleurs, de plusieurs des fiascos du libéralisme moderne”. Avec M. Roy, il rend hommage à l’idéal français, idéal désintéressé, et aux traditions de la civilisation française en Amérique, qui lui font écrire: “Je ne me trouve jamais auprès d’un Français cultivé, ou d’un Canadien-Français cultivé, sans ressentir la liaison heureuse de notre patrie à la plus large civilisation qui lui soit venue de l’Europe continentale avec la conquête par les Normands.”

### L’impérialisme

Et le professeur de McGill continue:

“ Je dois maintenant dire un ou deux mots de l’attitude générale de M. Roy touchant l’impérialisme et les motifs qui ont incité les Anglo-Canadiens à prendre part à la guerre, et un autre mot de son attitude plus ou moins définie au sujet de l’avenir du Canada, et de l’avenir des deux races. Comme mes collègues de Toronto, je suis en désaccord avec presque tout ce que M. Roy a à dire de l’impérialisme—à savoir que ça été notre ‘principal motif’ d’entrer dans la guerre, que ‘les deux partis politiques’ ont eu l’idée ‘que les intérêts du Canada devaient être sacrifiés à ceux de l’empire britannique’, que ‘prussianisme’ est le terme équivalent d’impérialisme anglais’, et qu’il y a une foule d’impérialistes nains’, au Canada, qui, ‘en attendant que l’Empire ait absorbé ses colonies, veulent anéantir tout ce qui a caractère français’.

“ Maintenant, quoique beaucoup d’entre nous aient pensé sans doute, et pensent encore, dans une bonne mesure (bien que de différentes façons) que la guerre aurait pour effet d’unir la Grande-Bretagne et les Dominions par quelque lien plus effectif, les traducteurs de M. Roy ont indubitablement raison d’écrire que la plupart des volontaires de langue anglaise ‘pensaient peu au fantôme de l’impérialisme qui tient une place si large dans les idées des nationalistes de Québec’. M. Roy oublie entièrement l’hostilité réelle, et l’indifférence radicale, qui ont prédominé dans plusieurs parties du Canada anglais, contre toute forme de fédération centralisatrice et impérialiste; il oublie que, sitôt leur participation volontaire à la guerre décidée, des Canadiens ont partout commencé à maintenir qu’ils marchaient certainement pour avoir plus d’autonomie dans l’Empire, et plus à dire quant à la politique future de l’Empire et des Dominions... M. Roy à coup sûr n’a pas un moment l’intention de nous refuser quelque chose de cet inévitable enthousiasme pour les idées, pour des idées vitales, qu’il propose à ses compatriotes comme une part de leur plus noble héritage.

“ Quoique moins pourvus que les Français sous le rapport de ce sens social délicat, nous autres Anglais

avons atteint à la liberté politique dans notre pays, et l'avons ensuite donnée au monde, des générations avant que la France, ait eu sa liberté, son égalité et sa fraternité. Je n'ai nul besoin, évidemment, d'approfondir ce sujet, mais notre idéal en entrant dans la guerre fut tout aussi spontané, tout aussi personnel, et tout aussi nuancé, que l'a été celui des premiers volontaires canadiens-français, ou celui de gentils-hommes comme M. Roy aujourd'hui. Et je dois indiquer à M. Roy que, quel qu'ait pu être, ou ne pas être, l'impérialisme avant la guerre, il est maintenant devenu une chose très différente, assurément—d'après les déclarations des Anglais informés, des Canadiens informés, des hommes d'Etat canadiens, des ouvriers britanniques, d'après l'attitude unanime du parti ouvrier, et du fait de l'entrée en guerre des Etats-Unis. Le vieil impérialisme est presque aussi mort que les vieilles haines de races. Et nous combattons encore, Français et Anglais unis.

### L'Avenir du Canada

“Quant au point plus particulier touchant l'avenir du Canada et des deux races, je déplore le jugement quelque peu pessimiste, quoique très sincère, et peut-être prudent, de M. Roy sur notre commune nationalité canadienne. Je suis d'accord avec ses traducteurs, disant qu'il y a plusieurs points de ressemblance entre les groupes français et anglais qu'il néglige absolument, qu'il y a entre eux, plus de ressemblances, en fait, qu'entre, disons, les Français du Canada et les Français de France. Je suis d'accord avec M. Roy, quand il dit que 'les moissons' de la culture des deux races sont différentes et que nous n'avons pas réussi à nous aimer les uns les autres. Et je crois être encore de son avis, disant qu'il n'y aura pas d'ici longtemps 'un sens identique anglais, français, canadien de la nationalité', quoique je désire mettre au crédit de M. Roy qu'il souhaite qu'il s'en puisse former un. Il souhaite plus d'harmonie, mais, avec raison, il ne la peut voir venir d'ici à ce que nous apprenions à nous comprendre mieux les uns les autres, et à faire la part de nos divergences mutuelles.

“Mais n'est-ce pas précisément une des caractéristiques de l'Empire britannique de n'être pas une Prusse, de n'être pas même comme les Etats-Unis (ce grand pays, en effet, transforme en Américains tous les citoyens à trait d'union), mais d'admettre la variété dans l'unité, d'être à peu près l'agent le plus puissant qui ait été imaginé dans le monde pour la collation des libertés à des majorités et à des minorités vivant sous un lien commun, et en vue d'une commune destinée? On parle beaucoup, ces temps-ci, de fédéralisme et d'un accroissement d'autonomie locale dans toutes les parties de l'Empire—avec une référence spéciale à l'Irlande, aux Indes, et ainsi de suite. Ainsi, les opinions de M. Roy touchant l'impossibilité de fondre subitement Français et Anglais

au Canada ne sont en aucune façon incompatibles avec une large loyauté à l'Empire, garantie de toutes nos libertés.

### L'Union nécessaire

“Je ne puis m'empêcher de regretter, aussi, que M. Roy,—tout en disant instamment que la race canadienne-française 'doit se réhabiliter', qu'elle 'doit agir', parce que 'la simple discussion a échoué', qu'elle 'doit se juger elle-même avec sévérité', qu'elle ne peut accepter le stigmate d'être une race inférieure', qu'elle ne peut se soustraire, quand même elle le voudrait, à la barre des nations, qu'elle doit un idéal, et non un héritage d'égoïsme, à ses descendants, qu'il lui faut 'reprendre sa course vers la Vie',—n'ait pas explicitement déclaré que le Canada français, comme le Canada anglais, comme l'Ouest plus jeune, comme le Nord-Ouest, comme les Provinces Maritimes, a un devoir envers le Canada dans son entier, envers ce nouveau Canada qui se développe lentement sous nos yeux, à même les millions d'immigrants venus de la vieille Europe et des Etats-Unis. Comme échantillon des conditions nouvelles qui façonnent le Canada de demain, qu'on regarde ce tableau que donne Montréal. Il y a à Montréal environ 100,000 étrangers, formant à peu près le sixième de la population totale. Dans ce nombre il y a environ 55,000 Juifs; 17,500 Italiens; 12,500 Ruthènes et Polonais; 4,500 Bulgares et Roumains; 3,000 Grecs; 2,000 Syriens; 2,000 Chinois; 6,000 autres étrangers. M. Roy peut voir quelque chose de ces conditions nouvelles dans sa merveilleuse ville de Québec, et n'importe où dans l'Ouest canadien.

“Maintenant, le Canada est-il pour être indéfiniment une pure agrégation de races différentes et de groupements nationaux, s'en tenant tous simplement aux traditions du passé qu'ils ont jusqu'ici prisées autant que leur propre vie? Nous attendons-nous tous à ce que nos enfants dans un siècle d'ici soient exactement ce que nous sommes (the same as we are)? Ou bien, allons-nous tous faire servir nos magnifiques traditions nationales à l'édification d'un ordre social meilleur, ordre dans lequel une collectivité tolérante prendra la place de nations rivales et de groupements sociaux en lutte les uns contre les autres?... Je suis à peu près de l'avis de M. Roy, disant que le mercantilisme et le matérialisme anglais et américains ne sont pas ce qu'il y a de mieux au monde, que, si notre culture anglaise peut être assez bonne dans son genre,... la pratique que nous en avons faite, ces années-ci, a été 'mauvaise', et que le peuple canadien-français a beaucoup d'idéalisme à apprendre à tout notre continent. Il a pu avoir, comme ses journaux nous le disent aujourd'hui, un excédent de spiritualisme, mais nous avons tous, comme nations et comme individus,—la guerre le fait voir,—à discontinuer, d'une manière ou de l'autre, nos rivalités et nos querelles purement matérielles, et à chercher

## L'union espérée

d'abord, au pied de la lettre, le royaume de Dieu et Sa justice. Nous avons à instituer une nouvelle lice en vue de ces biens qui peuvent unir les hommes (dans une saine émulation), au lieu de les diviser. Et il n'y a que les choses idéales, que les choses communes à tous, et non les choses matérielles, ou les choses au sujet desquelles les hommes diffèrent toujours, qui les uniront. Ce ne sont pas nos traditions et nos coutumes très chères, si magnifiques soient-elles, mais seulement nos intérêts nouvellement découverts, nos intérêts communs de concitoyens, de créatures humaines, qui feront un nouveau Canada, le Canada que nous souhaitons... Nous devons tous apprendre à aimer le Canada dans son entier..

Mais M. Roy termine, au fait, sa brochure en évoquant l'idée de nations et de générations se sacrifiant pour les générations à venir. 'Ne vivons-nous pas, demande-t-il, du sacrifice consenti par des générations antérieures? Si pour écarter l'opprobre éternel, la nôtre subit la saignée libératrice, le sang de nos petits-fils n'en sera que plus pur.'

"La brochure de M. Roy, courageuse, malgré sa modestie, encourageante, sinon optimiste à l'excès, mérite sa place dans la littérature historique de la guerre. Elle est connue maintenant en Europe et aux Etats-Unis, aussi bien qu'au Canada. Il (M. Roy) s'est fait le porte-parole de ce qui s'appelle, dans la langue du jour, la *self-orientation* des jeunes peuples dans la lumière de leur devoir par rapport aux grands mouvements contemporains du monde— en autant que la chose s'applique au Canada, veux-je dire... Je tends ma main vers sa main tendue, qui invite la mienne. Je me réjouis dans la pensée qu'il est un frère, et aussi un professeur d'université canadienne, et qu'il pense en homme indépendant pour la section de l'humanité qu'il connaît le plus. Mais le peuple dont il est gagnera à nous connaître mieux. Il me semble que ma vie au Canada s'enrichit du fait de l'existence et de l'activité d'un homme comme M. Roy. Et toutes nos vies seraient plus pauvres, si nous n'avions le peuple qu'il représente."



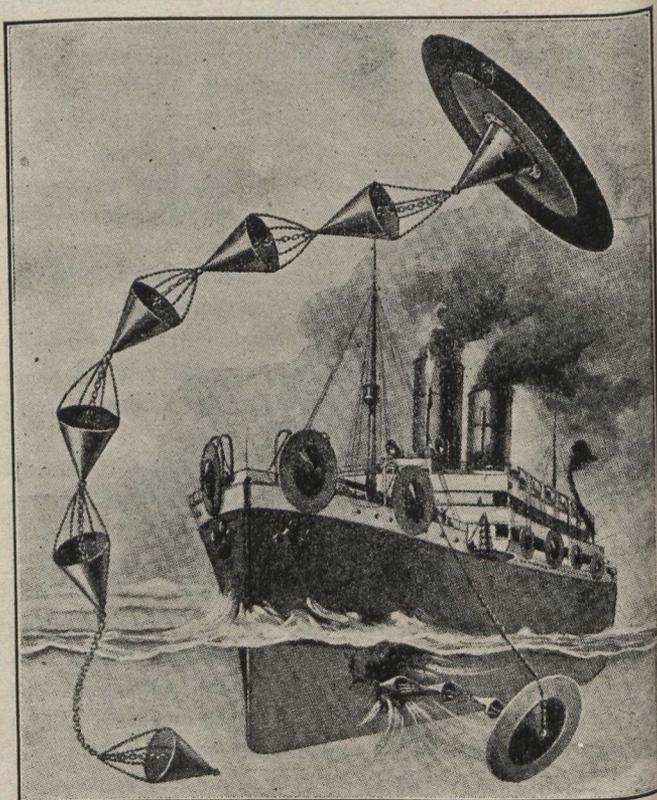
## Pour les navires torpillés



L'illustration qui accompagne cet article est suffisamment claire et parlante pour que je n'ajoute que très peu d'explication sur cette invention récente qui a donné des résultats satisfaisants. Le bandage métallique à l'usage des navires torpillés en haute mer est composé de plaques d'acier fin, à la fois souple et fort. Il est relativement peu coûteux et l'on peut en donner autant à un navire ordinaire qu'on donnait autrefois de bouées de sauvetage aux chaloupes de plaisance des plages à la mode. Le navire ainsi affublé ressemble à quelque immense engin de guerre, paré d'une ceinture de boucliers.

Ces bandages sont attachés à une chaîne puissante, elle-même munie de seaux métalliques renversés; le double objet de cette chaîne à godets est d'assujettir fortement le disque d'acier, et de pénétrer facilement, la vague aidant, dans la blessure du navire frappé par la torpille. Une autre chaîne, plus légère, est attachée à l'autre côté de la plaque et sert à la retenir dans une position favorable jusqu'à ce qu'elle soit collée au flanc du malade. Après cela, la pression extérieure de l'eau sur la surface de ce "plaster" suffit à le maintenir au bon endroit, pendant que, à l'intérieur du navire, des scaphandres vont d'abord réparer les premiers dégâts, tandis que le jeu des pompes rend à la mer les gorgées d'eau que le navire a déjà bues.

Cette invention fort simple sauve le navire torpillé, dans la plupart des cas, pourvu que la torpille



n'ait pas éclaté dans la chambre des machines ou dans une autre partie vitale du léviathan. On rapporte même qu'un navire deux fois torpillé a réparé ses

deux blessures à l'aide de ces bandages métalliques et a pu gagner le port voisin sans autre accident. Ce résultat est suffisant pour justifier les gouvernements de donner à cette invention l'attention qu'elle mérite.

Un autre moyen pratique auquel on a eu recours dernièrement pour aider à sauver les navires torpillés consiste à installer les machines, qui sont l'âme du paquebot, dans un compartiment spécial, qui, très facilement peut se détacher de son avant ou de son arrière crevé par la torpille. A la suite de l'attaque

et de l'explosion, on ferme immédiatement les issues et l'on opère l'amputation mécanique du membre ou même des membres blessés du navire. On sauve ainsi au moins les machines, qui sont la partie coûteuse et difficile à remplacer.

Espérons, cependant, que bientôt une paix victorieuse débarrassera les mers des pirates sous marins et que le génie de l'homme pourra retourner à des inventions plus avantageuses pour la science, l'art, le progrès et le bonheur des peuples libérés.

XXX.

## Une Semaine de Guerre

**F**INFIN l'attente a cessé et la quatrième grande offensive allemande sur le front ouest est commencée depuis le 15 au matin.

Cette fois, c'est sur le secteur dont la malheureuse ville de Reims forme le centre que l'effort ennemi s'est porté. Précédée par une formidable préparation d'artillerie, l'attaque s'est dessinée, aux

petites heures du matin, sur un front de 50 milles, depuis Château-Thierry jusqu'à Massiges au sud-ouest de Reims. En même temps les Boches attaquaient à l'est entre Prunay et Maisons de Champagne sur une ligne de 25 milles. Les dépêches, qui ne donnent encore que peu de précision, indiquent néanmoins que c'est le plus sérieux effort qu'aient encore fait les Allemands dans leurs diverses offensives de la présente année. Leur artillerie de campagne est pour la première fois appuyée par des canons de la flotte dont la longue portée leur a permis de faire tomber des projectiles jusque dans la ville de

Meaux qui est à 25 milles à l'ouest de Château-Thierry.

Les secteurs attaqués sont tenus par l'armée française, augmentée de 200,000 américains et d'autant d'italiens.

Protégés par un épais rideau de brouillard intense, et bien abrités par des vallonnements boisés qui leur ont permis de disséminer un nombre extraor-

dinaire de bouches à feu, les soldats de Ludendorff ont pu faire à divers endroits, des trouées qui leur ont permis de traverser la Marne et de jeter d'importants piquets sur des points d'où ils ont délogé les alliés.

Cependant de brillantes contre-attaques, surtout de la part des américains, leur ont fait rebrousser chemin et les ont forcés à ralentir leur poussée initiale. Les dépêches du 16 annoncent qu'à l'est de Reims l'offensive allemande a été définitivement enrayée cinq heures après l'assaut des premiers groupes.

A l'ouest de Reims, le succès



Qu'est-ce que le Sort lui promet?....

de l'ennemi a été plus prononcé. A la faveur d'un épais brouillard, il a pu traverser la rivière à quelques endroits. Le bombardement à longue portée qui a marqué le commencement de la bataille semble indiquer comme plan général un mouvement d'encerclement en arrière du front français par Montmiral, Chalons et la Ferté-sous-Jouarre, menaçant les communications du secteur de Verdun et en rendant la défense plus difficile.

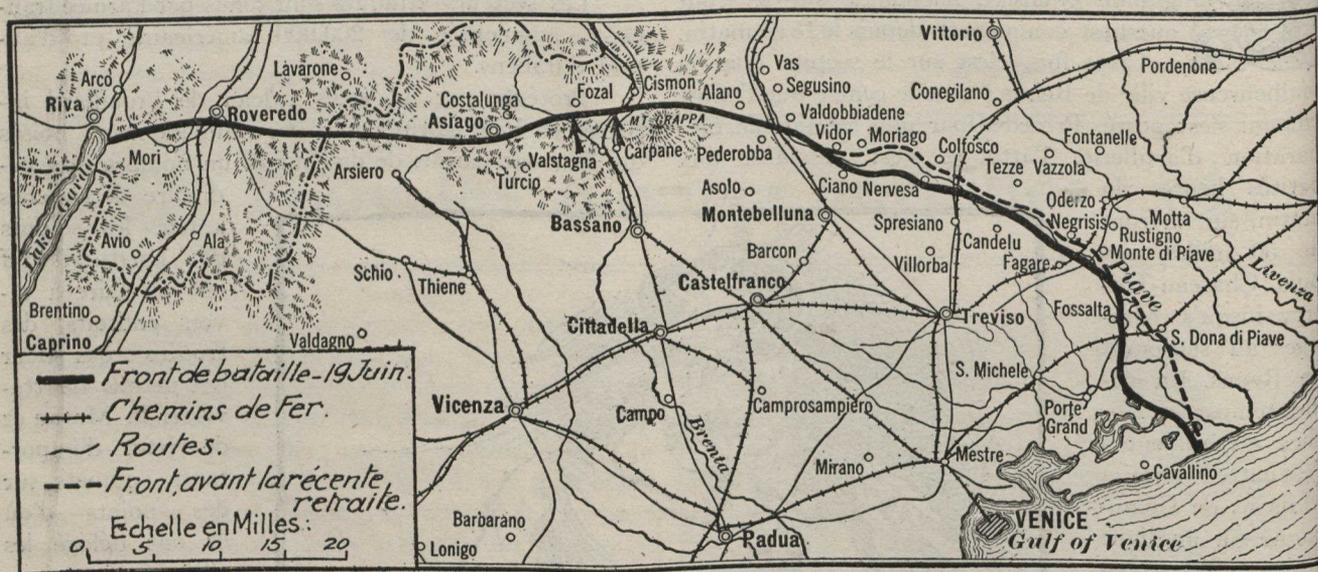
Le kronprinz n'a évidemment pas abandonné sa marotte : Verdun et Paris. Quelle gloire pour lui ? Mais aussi quelle déception ?

Il semble cependant que l'effort ennemi soit moins suivi et moins pénétrant. Il a énormément de matériel de guerre et de munitions, mais ses hommes valent moins. On croit aussi que cette fois, le généralissime allié n'a pas été pris par surprise et qu'il s'est préparé à recevoir l'assaut qu'il attendait dans le secteur attaqué.

la défaite des armées de Victor Emmanuel, mais oblige le Boche à se dégarnir d'un certain nombre de divisions que l'Autriche réclame à grands cris. Cette dernière se refuse cependant à payer le prix qui consiste à donner le commandement en chef à un général allemand, Von Buelow.

A la suite de leur brillante victoire, les Italiens, de concert avec les français attaquent vigoureusement en Albanie. Le pays, il est vrai, est difficile, coupé par de hautes chaînes de montagnes, sans routes ni moyens faciles de communications. Cependant, les italiens dont la base est à Avlona sur l'Adriatique, tendant la main aux français débouchant de Monastir, repoussent les Autrichiens faibles et irrésolus et menacent Bérat, un point d'importance à une vingtaine de milles de la mer.

S'ils continuent leur marche en avant, les Italiens pourront mettre en danger Uskub, point de jonction des voies ferrées au sud de la Serbie occidentale et



Les conditions générales paraissent aussi justifier la confiance des partisans de l'Entente dans une résistance victorieuse aux assauts allemands.

Lors des offensives de Mars, Avril et Mai, les troupes des Empires du Centre n'avaient à faire face qu'au front ouest, le grand état-major ayant pu retirer du front russe la plus grande partie de ses effectifs et pouvant ainsi masser en face des troupes franco-britanniques d'importants contingents bien entraînés, aguerris et équipés.

Depuis, les circonstances amenant des changements rapides dans l'attitude militaire et politique des belligérants, forcent l'allemand à éparpiller un peu les concentrations qu'il avait pu opérer et à réduire d'autant la vigueur des réserves destinées à tirer profit de l'offensive et à l'appuyer de leur masse.

Le désastre subi par les Autrichiens sur la Piave a non seulement empêché les empires du centre d'amener sur le champ de bataille français les troupes autrichiennes encouragées à de nouveaux succès par

avec l'aide des Français qui sont au centre à Monastir et des Anglais et des Grecs qui tiennent la droite de la ligne alliée, ils vont certainement donner à réfléchir aux Bulgares et aux Turcs dont les contingents accusent une faiblesse de plus en plus rassurante pour nous.

On commence à voir poindre un tant soit peu, l'utilité de cette expédition de Salonique qui a été dans l'opinion d'un grand nombre, le pendant de celles d'Anvers et des Dardanelles. Que la dissolution des Autrichiens augmente et que la marche des alliés vers le nord devienne plus facile et le couloir de Berlin à Constantinople sera bientôt obstrué et la grande idée de "Mittel Europa", compensation en Orient pour ses déboires ailleurs, s'en ira en fumée comme bien d'autres ambitions de l'Allemagne.

D'un autre côté, il semble y avoir encore quelque espoir du côté de la Russie. L'emprise des Bolchevics diminue. Lenine et Trotsky ne continueront à avoir de valeur qu'en autant qu'ils seront utiles à l'Allemagne. Ils ne constituent à l'heure présente

qu'un ferment de désordre à l'aide duquel la pénétration boche s'accuse dans toutes les directions. L'Allemagne ferme l'œil sur leurs méthodes abominables comme elle semble avoir oublié l'assassinat de son ambassadeur à Moscou, Mirbach. Elle continue à les sustenter de son or dont elle se paiera en territoire.

La Russie est dans l'anarchie la plus complète. Elle est morcelée suivant les ambitions et les caprices de ceux qui, momentanément, contrôlent, non pas l'opinion, car il n'y en a pas, mais la force brutale qui asservit et réduit à un véritable esclavage les masses sans esprit national et sans cohésion, jouissant d'une apparente liberté pire que le plus affreux despotisme.

La Finlande est indépendante. L'Ukraine demande à l'Allemagne de protéger son peuple contre lui-même. La Pologne russe est autonome de nom mais régie par l'influence germanique. Les Tchèques-Stovaques venant de Vladivostok, ont saisi une partie du chemin de fer trans-sibérien et depuis quelques jours un gouvernement provisoire est établi en Sibérie appelant la co-opération des alliés de l'Entente. Tout au nord, sur la côte mourmane de la mer Blanche, les alliés ont débarqué de forts contingents pour la protection des ports de cette partie de la Russie.

La Bulgarie et la Turquie sont aux prises sur des questions territoriales. Les cartes sont assurément bien mélangées pour les Empires du Centre et la situation intérieure doit leur donner aussi à réfléchir.

De même qu'en Allemagne, en Autriche on a faim. En plus la population kaléidoscopique de ce dernier pays est en lutte intestine constante. On ne peut plus souffrir que soixante-quinze millions d'Allemands et dix millions de Madgyars dominent les populations des autres races plus nombreuses mais divisées en fragments qui n'ayant pas de point de contact national ne peuvent se libérer du joug qui les écrase et dont l'opposition toujours bouillonnante crée un danger sans cesse renaissant pour la cohésion de la double monarchie.

A l'intérieur la famine talonne les populations. La tyrannie allemande s'impose partout. Il n'est pas jusque dans la famille impériale que les éléments dissolvants ne s'exercent à la destruction. L'impératrice Zita est une Parme-Bourbon; elle est pro-ententiste comme la reine de Roumanie. C'est par l'impératrice qu'ont été communiquées à l'Entente les propositions de paix dont était porteur son frère le prince Sixte, servant dans l'armée Belge et dont le dévoilement a amené la chute du ministre Czernin.

En Allemagne, nous avons assisté, la semaine dernière, au départ du ministre des affaires étrangères, Von Kuelmann, et nous attendons maintenant l'arrivée de son successeur, l'amiral Von Hintze, violent partisan du pan-germanisme dans l'habileté duquel on a grande confiance. Il a pour parrains, dit-on, Von Tirpitz et Von Ludendorff qui a lui-même succédé, comme chef du grand état-major à Hindenburg dont on a annoncé la mort ces jours derniers.

La crainte de la nomination de Hintze a ravivé l'opposition des socialistes au Reichstag. Leur chef, Schiedeman, jusqu'ici partisan outré du gouvernement a déclaré, ces jours derniers, que son parti refuserait de voter le budget si le chancelier ne faisait les déclarations demandées au sujet des buts définitifs de la guerre. Ils n'en feront rien, c'est bien sûr, mais l'indication est dangereuse et peut être désagréable pour l'avenir.

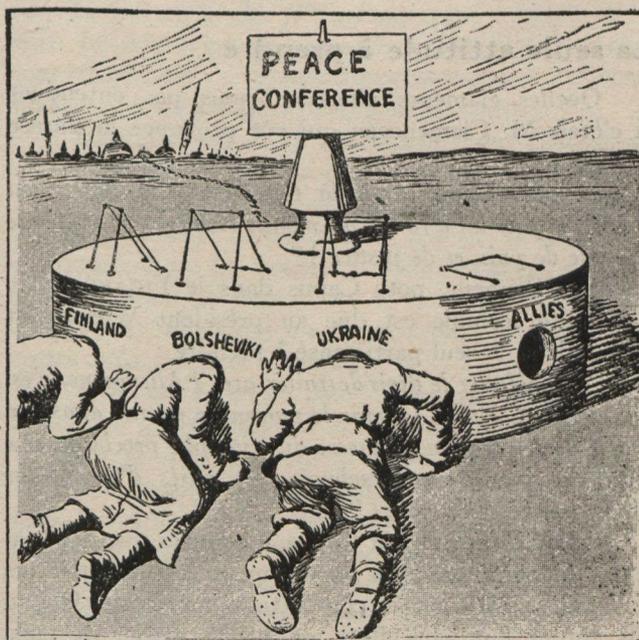
Il n'y a aucun doute que cette fermentation intérieure fait courir le risque de son extension jusque dans les rangs de l'armée où l'on remarque depuis quelque temps, à part les vétérans et les troupes de choc réservées pour les grands coups, un abaissement du moral et de l'élan personnel qui rend l'attaque moins vive, l'effort moins soutenu et la pénétration moins effective.

Si à ces faits, on ajoute la continuité de l'effort américain, l'arrivée constante de renforts, le courage sans égal des troupes françaises et la persistance héroïque des armées britanniques, les peuples de l'Entente ont raison d'espérer que le succès sera la récompense de leur travail herculéen depuis 1914. Les rêves de l'Allemagne, d'une hégémonie mondiale, née de la rapine et du vol, s'enfuieront comme des ombres pour faire place à l'idéal de justice et de liberté pour les peuples qu'elle a tenté d'asservir.

Tout de même, c'est vers le front ouest que se portent tous les regards bien anxieux. C'est de là que viendra pour nos armes la victoire complète, absolue, triomphante.

A. GOBEIL.

Juillet 17, 1918.



Ce que Harding (*Scorklin Eagle*) pense des propositions de paix de l'Allemagne.



## Echos et Commentaires



### La paix par la victoire

Consignons ici, pour la conserver, la belle réponse adressée par le Président des Etats-Unis au Président de la France, pour l'anniversaire de l'arrivée en France des premières troupes américaines :

Monsieur le Président :

Votre télégramme d'hier était certainement conçu dans le plus haut et le plus généreux esprit d'amitié, et je suis sûr d'exprimer les sentiments du peuple des Etats-Unis, aussi bien que les miens, quand je dis que c'est avec une fierté et une satisfaction croissantes qu'il a vu nos forces sous le général Pershing, coopérant de plus en plus activement avec les forces de libération sur le sol français.

C'est son dessein ferme et inaltérable d'envoyer constamment des hommes et du matériel en quantité croissante jusqu'à ce que l'inégalité temporaire des forces soit entièrement surpassée et que débordent les forces de la liberté; car il est convaincu que c'est seulement par la victoire que la paix peut être assurée et les affaires du monde établies sur une base durable de droit et de justice.

C'est une satisfaction constante pour le peuple américain de savoir que, dans cette grande entreprise, il est en étroite et intime coopération avec le peuple français.

WOODROW WILSON.

### La seule attitude à prendre

Quelles clameurs n'eussions-nous pas entendues si c'était M. Clemenceau qui eût prononcé la phrase suivante :

"C'est seulement par la victoire que la paix peut être assurée et les affaires du monde établies sur une base durable de paix et de justice !"

Par bonheur, note Capus dans le FIGARO, cette excellente formule est due au président Wilson. Et c'est, dit-il, le seul parti sensé à prendre :

"Manifester le désir de traiter avec l'Allemagne, c'est l'exalter. C'est lui fournir le moyen de retenir dans son cercle de fer, par la promesse du triomphe prochain, une Autriche inquiète et désabusée, ses alliés d'Orient las de la guerre et du joug."

M. Wilson, conclut Capus, a compris que la situation diplomatique sera sensiblement éclaircie par ses bons ambassadeurs, les combattants américains. Quand ils auront fait leur effort, on pourra parler de paix, et non plus en "bégayer".

L'Action Française.

### Ils ont failli tout perdre

"Le caillautisme et le malvysme ont failli perdre la France. Le caillautisme et le malvysme ont valu à notre malheureux pays des milliers et des milliers de morts par surcroît, en poignardant nos soldats dans le dos, en entravant les opérations militaires, en rendant illusoire le blocus de l'Allemagne, en cherchant à déprimer et ruiner le moral français, en cherchant à rompre l'alliance anglaise, en fomentant la défection russe. Si le caillautisme et le malvysme avaient duré trois mois de plus, nous serions aujourd'hui sous la botte allemande. Le pays sait cela, le pays voit cela, le pays comprend cela, et il vomit la tourbe infecte, hérière des procédés du "Bonnet Rouge," qui essaie de faire diversion à la résistance nationale et d'affaiblir l'union sacrée avec d'insanes forgeries.

LÉON DAUDET.

L'Action Française

### Progrès du vrai

Nous lisons dans la Revue des Deux-Mondes, à propos de la récompense accordée à l'éminent iconographe du moyen âge, M. Emile Mâle :

Notre sentiment est le même qui a guidé l'Académie. Par delà leur éminent historien, c'est à nos cathédrales que s'adresse son hommage. Aux jours de leur martyre, elle a voulu évoquer l'image de leur jeunesse radieuse.

Trop longtemps nous avons méconnu notre passé. M. Ernest Lavisse, dans un rapport magistral, a montré combien le reniement de notre moyen âge, qui nous a été imposé par la Renaissance et par la Révolution, blesse le sentiment national. Les ouvrages de M. Emile Mâle nous aident à renouer la chaîne.

C'est tout de même une satisfaction consolante pour des gens qui n'ont cessé de le penser et de le dire, au grand étonnement des irreflexions qui les entourent, que d'entendre un professeur aussi "moderne" que M. Lavisse, déclarer que "le reniement du moyen âge imposé par la Renaissance et la Révolution blesse le sentiment national".

Renaissance, Réforme, Révolution ne sont pas seulement une trilogie, ce sont trois actes d'un même drame dont la catastrophe normale aurait dû être la disparition de l'Eglise et de la civilisation chrétiennes. Heureusement, il y avait dans ce drame un acteur invisible qui avait décrété depuis longtemps : "Non prævalebunt. Ils ne l'emporteront pas."

L'Eglise et la civilisation ont survécu.

## Sage conseil

Mettons-nous bien dans l'esprit que nous ne vaincrons pas seulement par la quantité, mais aussi par la qualité. Eussions-nous deux fois plus d'effectifs et deux fois plus de matériel, cela ne nous suffirait pas contre les Boches, si nous avions moins de génie d'offensive et moins d'initiative combattante.

Le devoir, pour le gouvernement civil d'aujourd'hui n'est pas d'entraver nos généraux mais au contraire de les détraver.

Il ne s'agit pas de se substituer à eux, de leur dicter des batailles, mais plus simplement de les discerner, de les distinguer, de permettre aux meilleurs de donner leur mesure.

HENRI BÉRENGER.

Le Matin.

## Patriotisme et Nationalisme

"Ne dévions pas. La nation n'est pas la patrie, et la première à besoin, pour vivre et grandir, de ne jamais se détacher de la seconde. Le nationalisme n'est pas davantage le patriotisme. Il y a déjà quelque chose de la politique en lui; c'est en tout cas quelque chose de moins solide et de moins pur que le patriotisme intégral et tout sec."

HENRI LEVEDAN  
de l'Académie Française.

(L'Illustration, 1 sept. 1917, p. 211).

## Un monde nouveau, un ordre nouveau

Il n'est plus possible de croire, dit Capus, dans le FIGARO, que le monde reviendra maintenant en l'état d'équilibre qui précéda la guerre de 1914. Ce système, cette ancienne Europe où nous avons accoutumé de vivre semblent aujourd'hui bien décidément périmés et rompus; cet équilibre, dit Capus, était d'ailleurs factice, car il ne tenait qu'à la volonté allemande qui pouvait à chaque instant le déranger par l'insolence et par la menace. C'est ce que toutes les nations civilisées ont fini par apercevoir; c'est ce qui marque le sens de l'intervention américaine.

La formule : "Jusqu'au bout!" est évidemment un peu simple, et prête un air de matamore à ceux qui s'en servent. Elle est cependant, en son aspect sommaire, une interprétation de la vérité. Elle met en relief le caractère sismique d'une guerre qui ne s'arrêtera plus avant d'avoir donné toutes ses secousses et en avoir tiré un nouvel ordre que l'Allemagne n'aura plus le pouvoir, à elle seule, de briser.

Il faut bien, en effet, aller "jusqu'au bout" de cette logique : l'Etat allemand trouble le repos du monde, le repos du monde ne sera assuré que par la disparition de l'Etat allemand. Aucune autre garantie ne sera opérante.

L'Action Française.

## Le gouvernement et la nation

Le Figaro,—M. Alfred Capus :

En temps de guerre et surtout d'une guerre pour la vie ou la mort, comme est celle-ci, la nation ne donne le maximum d'effort que lorsqu'elle est identifiée à son gouvernement.

...Aussi sommes-nous heureux — et en raison encore de ce que l'Allemagne s'en irrite — que M. Clémenceau prenne en France et chez les Alliés une position de plus en plus nette et ferme et représentative de la lutte à outrance. Il n'est point d'ailleurs de plus favorable pour causer des conditions de la paix avec nos ennemis le jour où ils en manifesteraient le désir d'une façon sérieuse et non plus seulement par des articles de journaux.

## Paroles à retenir

Elles datent déjà d'un mois, mais il faut les consigner ici pour les retenir: Elles sont du premier ministre d'Angleterre et elles ont été prononcées au dîner de la "Printers pension Corporation."

"On ne saurait exagérer, a dit M. Lloyd George, la haute importance des questions en face desquelles nous sommes aujourd'hui placés. Il y a eu dans le passé de grandes luttes qui mettaient en jeu l'avenir de la civilisation du monde, mais il y a aujourd'hui une lutte contre un esprit, plus matérialiste, plus sordide, plus brutal que presque tous ceux que l'on a jamais cherché à imposer à l'Europe, à savoir l'esprit militaire prussien avec son mépris pour le droit humain, son mépris pour l'humanité.

"Nous traversons des journées remplies d'anxiété. Les sentiments que nous éprouvons ressemblent à ceux qu'on éprouve en voyant un ami cher lutter désespérément contre un terrible fléau, lutter pour échapper à la mort. La crise n'est pas passée, mais avec la force d'âme nous triompherons (Applaudissements prolongés) et alors malheur soit au fléau ( Vifs applaudissements).

"Dans l'intérêt de la civilisation, dans l'intérêt de la race humaine, il faut que ce fléau soit à jamais vaincu.

"On nous parle des coups de marteau-pilon de Luddendorff, ces coups de marteau ne brisent, ne broient et n'émiettent que les matières friables; les coups de marteau durcissent et consolident le bon métal. Les âmes britanniques sont faites d'un bon métal, qui résistera et sortira plus solide de l'épreuve.

"Il en est de même pour ce vaillant grand peuple au-delà de la Manche, qui se bat pour la liberté, pour l'honneur de son pays, qui se bat sans faiblir (je n'ai jamais vu aucune figure française faire montre de lassitude), plein de courage, déterminé à se battre jusqu'au bout. C'est une France plus unie que jamais.

"La Grande-Bretagne aussi est unie, nous avons oublié nos divergences politiques. Elles surgiront de rebelle; ces controverses constituent l'essence même de la liberté, mais pour le moment, nous n'avons qu'une chose en vue (applaudissements).

## TRIBUNE DE NOS LECTEURS

*Avis préliminaire.*—Nous ouvrons cette tribune à toute communication de nos lecteurs pouvant intéresser le public canadien et lui être utile. Nous exigeons un nom responsable pour toute correspondance se rapportant à des faits d'actualité. Le secret professionnel sera dans ce cas fidèlement gardé, si on en exprime le désir. Toute communication se rapportant, non pas à des faits ou à des personnes, mais à des questions plutôt théoriques de principes ou de science, sera reçue et publiée, même sans nom responsable, si les directeurs de la revue estiment que cette publication est utile aux lecteurs.

Québec 15 juillet 1918

M. Directeur de la Vie Canadienne,  
Québec.

Monsieur le Directeur,

Je me suis procuré le premier numéro de votre revue. Son apparence, à la fois simple et élégante, me plaît; son programme répond bien à mes conceptions patriotiques : la liste de ses collaborateurs m'assure que, remplissant ses promesses, elle répandra dans le monde canadien avec le bon goût littéraire et artistique des pensées fortes et fécondes.

Votre revue, si j'en comprends bien le caractère, s'occupera de politique. Les principaux problèmes de la politique canadienne, de la politique américaine, de la politique anglaise et française, de la politique internationale... feront l'objet d'études consciencieuses et approfondies. Mais comme la Vie Canadienne est avant tout catholique, elle traitera des différentes questions politiques à la lumière des enseignements de l'Eglise. Ainsi votre revue ne parlera pas au gré d'un sentiment, d'une impression, d'un caprice ou d'un parti pris, mais selon la droite raison éclairée par les principes de l'éternelle vérité. A elle seule, cette ambition qu'elle s'est formée lui marque une place honorable dans la presse canadienne, lui vaut tous les éloges et lui mérite nos meilleurs souhaits.

Tout de suite, au premier coup d'œil, la Vie Canadienne m'a paru sympathique; et tout de suite il me vient à l'idée de vous demander un service. N'offrez-vous pas une tribune à vos lecteurs? Je veux déjà profiter de vos avances. Donc une question qui se rapporte à la politique internationale : Que contient en substance le mémoire de Lichnosky? Quelle est sa valeur documentaire? Certains journaux en ont dit quelque chose; mais par distraction ou par négligence, j'ai laissé passer les informations sans me ren-

seigner suffisamment. Et je constate que nombre de personnes sont dans mon cas.

Avec nos remerciements anticipés, veuillez agréer monsieur le Directeur, l'expression renouvelée de mes félicitations et de mes vœux.

J. V.

Québec, 14 juillet 1918.

Monsieur le directeur de La Vie Canadienne,  
Québec.

Cher Monsieur,

J'ai lu avec un très vif intérêt votre premier numéro de *La Vie Canadienne*.

Votre article-programme est excellent, et nous donne un avant-goût du plaisir qu'il y aura à vous voir traiter toutes les questions, y compris les questions politiques, à la lumière de la vérité. J'aime votre belle profession de foi et j'applaudis absolument, quand je lis qu'il faut bien connaître à la fois les principes et les faits, la théorie et la pratique, qu'il faut être, en même temps, et très idéalistes et très réalistes.

Le malheur, c'est qu'on ne comprend pas assez ce que cela veut dire! On a bien dans la tête quelques formules indécises ou mal comprises, et l'on agit ensuite comme si les faits allaient s'ajuster d'eux-mêmes à ces vagues données! De là tant de méprises fatales et de directions fausses! Ou l'on se guide à tout propos sur la question personnelle, comme si la vérité n'était plus objective et indépendante (je me place ici, bien entendu, en dehors des questions qu'on ne discute pas, parce que l'Eglise infallible les a définies) de la réputation, réelle ou factice, des hommes, ou bien, avec la meilleure intention parfois, on garde son préjugé, parce qu'on manque d'information.

Vous voulez donc faire œuvre de lumière totale. Vous méritez qu'on vous lise et qu'on encourage votre effort.

Votre revue est bien équilibrée, et de lecture agréable. J'aurais bien un bon mot à dire des différents articles que j'ai lus, mais je m'arrête, vous ayant livré l'essentiel de ma pensée et de ma sympathie attentive.

Veuillez me croire,

Votre bien dévoué,

X.

### Deux mots de réponse

N. de la R.—Merci à nos bienveillants correspondants pour leurs aimables appréciations, nous voulons en rester toujours dignes, et pour leurs vœux, que nous espérons voir se réaliser tous.

Nous parlerons du fameux mémoire Lichnosky, qui est une pièce de toute première importance. Nous ferons même mieux. Nous avons l'intention d'en donner le texte complet à nos lecteurs.

# L'ÉVÉNEMENT

— 30, DE LA FABRIQUE —

## IMPRIMERIE GENERALE

Impressions et Reliure de 1ère classe.

**Spécialité:** FACTUMS  
OUVRAGES DE LUXE

Notre matériel et nos presses sont les plus modernes.

DEMANDEZ NOS PRIX

TÉLÉPHONE 860

## “L'ÉVENEMENT”

Fondé en 1867

### Quotidien et Hebdomadaire

L'Événement a célébré le 17 mai 1917 le cinquantième anniversaire de sa fondation.

L'Événement est le doyen des journaux français du Canada.

La position de l'Événement sur le rocher de Québec est plus solide que celle de n'importe quel autre journal local. Sa circulation augmente constamment. Ses annonces prennent de la valeur de jour en jour.

Mais c'est surtout par la qualité de sa clientèle que se distingue l'Événement. Au point de vue social, au point de vue des affaires, au point de vue des idées, nos annonceurs n'auront jamais qu'à se féliciter d'avoir lié connaissance avec nos fidèles lecteurs.

30, de la Fabrique, - - Québec.

TELEPHONE Administration 860

“ Rédaction - 959-7185

# L'EXPOSITION PROVINCIALE

## DE QUEBEC

**29 AOÛT—1918—7 SEPTEMBRE**

*“L'ANNÉE DE L'ÉVEIL NATIONAL”*

Le plus grand événement et le plus grand rendez-vous  
annuel de la Province

1918---DIX JOURS D'ÉVÉNEMENTS SENSATIONNELS---1918

Les Expositions sont des étendards de progrès  
Les Expositions sont des moyens de développement  
Les Expositions ont pour but le progrès rapide

### ***Principaux Faits :***

*EXPOSITION Régionale--Exposition Provinciale*

*CELEBRATION de la Fête du Travail*

*MUSEE HISTORIQUE (Québec) des Archives Fédérales*

*DEMONSTRATION grandiose en l'honneur des Lau-  
réats du Mérite Agricole*

*MUSEE DE GUERRE officiel du Gouvernement Cana-  
dien le plus original, le plus complet et le plus beau,  
déployé pour la première fois en Amérique*

*AVIATION---Envolée et prouesses du célèbre aviateur  
suisse-français, Jean Domanjot*

*PROGRAMME de Vaudeville exceptionnel et de Courses  
de chevaux sensationnelles, et de nombreux autres  
grands spectacles sportifs.*

M. L.-A. CANNON, C.R., M.P.P.

*Commissaire-Président.*

GEORGES MORISSET,

*Commissaire-Secrétaire.*

**HOTEL-DE-VILLE, QUEBEC**